

3698

COMITE INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE AU SAHEL
PROGRAMME REGIONAL GAZ

Fonction de l'Etat

Tel: 21 28 92 /
21 28 05 /
2000, 21 28 55

ATELIER REGIONAL
SUR LA POLITIQUE DE PROMOTION
DU GAZ BUTANE AU SAHEL

OUAGADOUGOU, BURKINA FASO, 18 - 22 MAI 1992

RAPPORT DE L'ANIMATEUR
préparé et présenté par
Modibo DICKO

AVANT-PROPOS

AVANT-PROPOS

Le présent rapport a été préparé dans le cadre de l'exécution du contrat de consultation passé le 30 Avril 1992 entre le Sécrétaire Exécutif du CILSS, agissant au nom et pour le compte du CILSS, et Monsieur Modibo DICKO, Directeur Gérant de I.T. Power, et financé sur les ressources du VI^{ème} FED sous le numéro comptable 6100 20 94 172. Il rend compte de la préparation, du déroulement et des conclusions de l'"Atelier Régional sur la Politique de Promotion du Gaz Butane au Sahel" organisé par la Cellule Régionale de Coordination du "Programme Régional Gaz" à Ouagadougou (Burkina Faso) du 18 au 22 Mai 1992.

Le principal auteur de ce rapport est Monsieur Modibo DICKO. Cependant, tous les participants à l'Atelier ont plus ou moins directement contribué à la définition de son contenu; en particulier, il faut citer les présidents et rapporteurs des différentes séances et commissions de travail: qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Des remerciements particuliers s'adressent au Directeur des Projets et Programmes, Mr Michel KOUTABA, au Coordonnateur Régional, Mr Richard DJIMRANGAR, et au Conseiller Technique, Mr TRUTAT pour la disponibilité et la cordialité dont ils ont fait preuve à l'égard du consultant pendant toutes les étapes de la préparation et du déroulement de l'Atelier.

SOMMAIRE

	Page
<u>Introduction Générale:</u>	1
<u>Première Partie: COMPTE-RENDU DE L'ATELIER</u>	4
1. Introduction	5
2. Examen et discussion des Questions Spot	7
3. Analyse des recommandations de l'Etude Régionale Prix et Transport effectuée par SEED	9
3.1. Réduction des prix CAF	9
3.2. Libéralisation	9
3.3. Harmonisation des structures	10
3.4. Utilisation des fonds d'investissement	10
4. Travaux en commissions	11
4.1. Mise en place et objectifs des commissions	11
4.2. Politique de vulgarisation et de promotion	12
4.3. Cadre institutionnel, circuits d'approvisionnement	15
<u>Deuxième Partie: AXES D'ORIENTATION DE LA PHASE II DU PRG ET PROGRAMME REGIONAL D'INVESTIS- SEMENT SUR LA DEMANDE</u>	17
1. Bilan de la première phase du PRG	18
2. Les axes futurs d'orientation du PRG	19
3. Les composantes nationales	22
3.1. La promotion terrain	22
3.2. L'appui financier d'accompagnement du programme	22
3.3. Contribution aux études de faisabilité	23
3.4. Contribution à la mise en oeuvre des politiques	24
4. La coordination régionale	25
4.1. Les études de faisabilité	25
4.2. Les politiques et les stratégies	25
4.3. Appui technique à la promotion terrain	26
4.4. L'appui financier d'accompagnement du programme	26
5. L'assistance technique	27
5.1. Volant expertise	27
5.2. Volant études de faisabilité	28
6. Dispositif minimum de pilotage	29
6.1. Cellule de coordination régionale	29
6.2. Les composantes nationales	31

7. Coût du projet	34
7.1. Hypothèses de base	34
7.2. Evaluation du coût	35
<u>Annexes:</u>	37
Annexe 1: Termes de référence du consultant	
Annexe 2: Liste des participants	
Annexe 3: Lettre de bienvenue et formulaire d'inscription	
Annexe 4: Programme de travail de l'Atelier	
Annexe 5: Fiches sur les questions spot	
Annexe 6: Note sur les documents de référence pour les travaux en commissions	
Annexe 7: Fiche de projet de la deuxième phase du PRG	
Annexe 8: Communiqué final	
Annexe 9: Discours d'ouverture et de clôture	

LISTE DES TABLEAUX

	Page
<u>Tableau 1:</u> Bilan du PRG - Première Phase	20
<u>Tableau 2:</u> Axes d'orientation du PRG - Phase II	21
<u>Tableau 3:</u> Dispositif minimum de pilotage: composante régionale	30
<u>Tableau 4:</u> Dispositif minimum de pilotage: composantes nationales	33
<u>Tableau 5:</u> Coût total du PRG - Phase II	36

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Pour résoudre l'épineux problème du déficit entre l'offre et la demande de bois de feu, et réduire ainsi le rythme de déboisement du Sahel, le CILSS et ses partenaires de la Communauté Internationale avaient au préalable entrepris une politique de diffusion massive des "foyers améliorés". La faiblesse des résultats atteints après plus d'une décennie d'efforts a infléchi la tendance vers une politique de promotion des combustibles alternatifs, en particulier le gaz butane.

C'est ainsi qu'à Praia (Cap Vert) en 1986, les Ordonnateurs Nationaux des pays sahéliens ont convenu qu'une part importante des crédits régionaux du VI^{ème} FED affectés à l'Afrique Sahélienne (60% au moins) serait désormais consacrée à la lutte contre la désertification. En conséquence de cette décision, le Programme Régional Gaz Butane (PRG) a été mis en place après une étude régionale effectuée en 1987 par le bureau d'études BIRCH & KROGBE.

L'objectif du PRG est d'assurer la promotion du gaz butane comme combustible de substitution au bois de feu. Son coût se chiffre à 8,260 millions d'ECU, et sa durée prévue est de 3 ans (Première Phase).

La coordination et le suivi du PRG ont été confiés au CILSS sous l'autorité d'un Comité Régional de Pilotage. La définition et l'exécution des actions relèvent de la responsabilité des gouvernements, qui doivent s'appuyer sur des structures nationales (Comités Nationaux des Energies Domestiques).

La convention de financement entre la CCE et les pays sahéliens membres du CILSS a été signée en Février 1989. Le Coordonnateur Régional et les Coordonnateurs Nationaux étaient désignés avant Mai 1989. La mise en place des fonds au niveau régional date de Septembre 1989. Les premières activités du PRG ont commencé en Octobre 1989 par la tenue de la Première Réunion du Comité de Pilotage et d'un Symposium sur le gaz butane.

Le PRG a déployé au cours de sa première phase d'importants efforts, qui ont permis, dans certains pays, la réforme des structures de prix et même parfois la mise en place de fonds de subvention pour stimuler la croissance de la consommation. Cette première phase du PRG se termine en Décembre 1992.

Il reste cependant beaucoup à faire afin de rendre accessible l'objectif initialement visé. Le PRG recherche actuellement les voies et moyens permettant de:

- o mieux rapprocher les parties prenantes (Etats et Professionnels gaz) afin d'harmoniser les politiques tarifaires des équipements et du gaz par l'analyse des paramètres de l'ensemble du système depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution;

- o forger une position commune sahélienne homogène face au contexte international;
- o favoriser les nécessaires concertations et accords internes entre les Etats de la région;
- o valoriser les économies d'échelle.

C'est dans ce cadre qu'a été envisagé la tenue de l'"Atelier Régional sur la Politique de Promotion de l'Utilisation du Gaz Butane au Sahel", afin de regrouper les Coordonnateurs Nationaux Gaz, les cadres des organismes nationaux chargés des structures de prix du gaz et des équipements associés, et les représentants des Sociétés pétrolières impliquées dans l'approvisionnement et la distribution du gaz butane dans la région, autour des principaux sujets suivants:

- o l'harmonisation régionale des structures de prix du gaz et des équipements;
- o l'étude et le choix des propositions stratégiques de l'Etude Régionale Prix et Transport effectuée par le bureau d'études SEED;
- o l'élaboration d'un programme cohérent, pertinent et performant d'investissement sur la demande pouvant faire l'objet d'une Deuxième Phase du PRG.

L'organisation de l'Atelier a été confiée à la Cellule Régionale de Coordination du PRG en collaboration avec le Ministère du Commerce et de l'Approvisionnement du Peuple du Burkina Faso et la Société PETROCI de la Côte d'Ivoire.

Afin de préparer et d'animer cet Atelier, il a été prévu de recruter un consultant de la région, et de lui confier les responsabilités suivantes:

- o définir le programme de travail détaillé de l'Atelier
- o élaborer les notes thématiques synthétiques
- o animer l'Atelier et en rédiger le compte-rendu.

Les termes de référence du consultant figurent en Annexe 1.

PREMIERE PARTIE

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER

1. INTRODUCTION:

L'An 1992 et les 18, 19, 20, 21 et 22 Mai s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso) dans les locaux de la "Caisse Générale de Péréquation", l'"Atelier sur la Politique de Promotion du Gaz Butane dans les Pays Sahéliens".

Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées par Monsieur Hubert YAMEOGO, Secrétaire Général du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines, représentant son Ministre, en présence du Secrétaire Exécutif du CILSS (représenté par le Directeur des Projets et Programmes à la cérémonie d'ouverture), du représentant du Délégué de la Commission des Communautés Européennes. Les différents discours lus au cours de ces cérémonies figurent en annexe.

Y prenaient part également:

- o les Représentants des Sociétés Pétrolières impliquées dans l'approvisionnement et la distribution du gaz butane dans la région,
- o les Cadres des Organismes Nationaux chargés des structures de prix du gaz et des équipements associés,
- o le Coordonnateur Régional (CRG) du Programme Régional Gaz et les Coordonnateurs Nationaux (CNG) du Burkina Faso, de la Gambie, de Guinée Bissau, du Niger, du Sénégal et du Tchad.

On notait l'absence du Coordonnateur National et des représentants du Gouvernement et des sociétés pétrolières du Cap-Vert. Le Coordonnateur National du Mali, absent de Bamako pour cause de maladie, s'était fait représenté à l'Atelier par le collègue, qui assurait son intérim.

On notait également la participation du Président-Directeur Général de la PETROCI (Côte d'Ivoire) accompagné de plusieurs de ses collaborateurs.

La liste complète des participants est donnée en annexe 2. Chacun d'eux a reçu à son arrivée une lettre de bienvenue de la part du Secrétaire Exécutif du CILSS, ainsi qu'un petit formulaire d'inscription, dont des copies figurent en annexe 3.

Les travaux en plénière de l'Atelier étaient présidés par le bureau de séance composé comme suit:

- o Co-Présidents: Mr Michel KOUTABA, Directeur des Projets et Programmes du CILSS
Mr Moussa FANNY, Président-Directeur Général de la PETROCI
- o Animateur: Mr Modibo DICKO, consultant du CILSS/PRG (IT Power - AFRITEC)

- o Rapporteurs: Mr Richard DJIMRANGAR, Coordonnateur Régional assisté de deux Coordonnateurs Nationaux du PRG par séance (à tour de rôle).

Un projet de programme de travail, dont présentation est faite en annexe 4, a été présenté et adopté après quelques modifications mineures. Il se résume aux points suivants:

- o Examen et discussion des Questions Spots relatives à l'harmonisation des consignes des équipements et des structures de prix du gaz, aux centres emplisseurs et aux attributions des dépôts détaillants, et enfin, à la stratégie d'implication des femmes dans le Programme Gaz;
- o Présentation commentée du rapport "Etude Régional Prix et Transport du Gaz Butane" par le bureau d'études SEED;
- o Travaux en commissions pour discuter les recommandation du rapport SEED, suivis par la présentation et l'adoption en plénière des rapports des commissions;
- o Elaboration d'un programme régional d'investissement sur la demande et les axes à privilégier pour une éventuelle poursuite du PRG.

Les discussions ont été dans leur ensemble franches, directes et animées, et les résultats peuvent se résumer comme suit dans le reste de ce document.

A l'issue des travaux, un communiqué final, dont le texte figure en annexe, a été adopté par l'ensemble des participants et lu lors de la cérémonie de clôture.

2. EXAMEN ET DISCUSSION DES QUESTIONS SPOT:

Afin de "briser la glace" entre des participants qui ne se connaissent pas (provenant de différents pays) et se méfient les uns des autres (pétroliers et représentants de gouvernement), la Coordination Régionale a eu l'idée d'organiser en premier lieu des discussions libres en plénière sur des sujets intéressants, mais insuffisamment ou pas du tout traités dans l'"Etude Régionale Prix et Transport". Il s'agit des sujets suivants:

- o Question Spot n° 1: Harmonisation des consignes de bouteille et des prix des réchauds
- o Question Spot n° 2: Harmonisation des structures de prix du gaz
- o Question Spot n° 3: Centres emplisseurs et attributions des dépôts détaillants
- o Question Spot n° 4: Stratégie d'implication des femmes dans le Programme Gaz.

Pour faciliter les discussions, chaque "question spot" a fait l'objet d'une fiche comprenant trois parties: la première partie expose la situation évoquée par le sujet, la deuxième pose les problèmes soulevés, enfin la troisième propose à l'attention des participants quelques questions importantes concernant le sujet.

L'ensemble des quatre fiches figurent en annexe 5.

Les quatre "Questions Spot" ont fait l'objet de discussions animées ayant abouti aux conclusions ci-dessous.

Concernant la première Question Spot, les participants ont constaté les limites de la promotion du gaz butane liées entre autres à la fuite transfrontalière des bouteilles. Ils ont recommandé l'harmonisation des consignes, le regroupement des commandes de bouteilles, et encouragé la promotion des bouteilles de 3 et 6 kg destinées aux ménages à revenu modeste.

S'agissant de la Question Spot n°2 "Harmonisation des structures de prix du gaz", les participants ont estimé qu'elle constituait l'un des objets de l'"Etude Régionale Prix et Transport". Ils ont par conséquent décidé de la discuter lors de l'analyse des recommandations de cette étude.

Quant aux centres emplisseurs et aux dépôts détaillants (Question Spot n°3), les participants ont souligné les difficultés liées à la distribution à l'intérieur des pays. Ils ont insisté sur la sécurité et la rentabilité au niveau des centres emplisseurs. Ils ont recommandé qu'un appui soit apporté aux pays par le PRG dans la création et/ou la réhabilitation de ces centres en fonction toutefois de la demande.

Examinant enfin la Question Spot n°4 sur la "Stratégie d'implication des femmes dans le PRG", les participants ont reconnu la place de choix des femmes dans la sensibilisation et l'animation pour la promotion du gaz butane. A ce propos, ils ont entendu les stratégies développées par les pays membres et ont recommandé d'une part, que les structures autonomes féminines, les centres sociaux et les scolaires soient impliqués au Programme et, d'autre part, qu'un accent particulier soit mis sur les supports médiatiques dans les actions de sensibilisation et d'animation. Les participantes féminines ont insisté sur la nécessité de sensibiliser également les hommes car, disent-elles, "la femme n'est pas indépendante et n'a aucun poids dans le foyer"!

Après une longue, mais fructueuse journée de discussions libres, les conclusions des travaux ont été résumés par le bureau de séance, puis communiquées comme document de travail aux deux commissions, qui ont par la suite été créées.

3. ANALYSE DES RECOMMANDATIONS DE L'ETUDE REGIONALE PRIX ET TRANSPORT EFFECTUEE PAR S.E.E.D.:

Les recommandations de cette étude ont été présentées aux participants réunis en plénière par le représentant du bureau d'études "Stratégies-Energie-Environnement-Développement" (SEED). Elles ont fait l'objet de vives discussions, qui ont abouti aux conclusions suivantes:

3.1. Réduction des Prix CAF:

Les raffineries de la sous région, la SIR et la SAR, ne sont pas à même de satisfaire la demande sous-régionale.

3.1.1. Importations:

Il est souhaitable que ces importations se fassent d'une manière transparente. L'indexation sur les prix internationaux est un des moyens pour assurer cette transparence. Cependant, il est possible que certains Etats tiennent compte de leur position spécifique, puissent avoir des conditions d'approvisionnement à des prix que ceux du marché international (Niger-Tchad).

3.1.2. Regroupement des commandes:

Le regroupement des commandes permettrait de meilleurs prix à l'importation ; cela exige que les pays côtiers mettent en place les infrastructures nécessaires de stockage et que les pays enclavés se dotent des moyens de transfert, de stockage, d'embouteillages par rapport à leurs besoins.

3.2. Libéralisation:

Sur le principe il y a un consensus mais dans le but d'assurer une bonne qualité de service et la sécurité des approvisionnements, il serait souhaitable d'approcher les trois composantes de la manière suivante :

3.2.1. Importations:

La fonction d'importateur doit être réservée à des opérateurs qualifiés et qui présenteraient un équilibre financier satisfaisant.

3.2.2. Distribution:

La distribution peut être largement libéralisée en veillant à ce que les conditions de sécurité soient respectées et qu'un minimum de fonds soit exigé pour réaliser les investissements.

Il faut veiller à contingenter l'entrée des nouveaux opérateurs en fonction du développement du marché, ceci afin de respecter les intérêts de ceux qui se sont investis dans ce commerce.

3.2.3. Prix:

Les recommandations de l'étude sont bonnes: on admet que l'Etat fixe des prix plafonds indexés sur les prix internationaux et rien ne s'oppose à ce que les opérateurs pratiquent des rabais par rapport à ces prix.

L'ampleur des rabais pourrait être plus important si la liberté est laissée aux opérateurs pour s'approvisionner de manière indépendante.

3.3. Harmonisation des structures:

La structure en sept postes proposée par le rapport est acceptable quitte à annexer les détails de chaque poste. Les subventions sont nécessaires et pourraient être assurées par une péréquation par d'autres produits pétroliers.

3.4. Utilisation des fonds d'investissement:

Plusieurs requêtes ont été reçues des pays suivants :

- o la Gambie : un camion citerne et un centre emplisseur
- o le Mali : des bouteilles
- o le Niger et le Tchad : un camion citerne et l'augmentation des capacités de stockage.

Les participants ont proposé qu'une commission restreinte des pétroliers soit mise en place pour proposer l'affectation de ces fonds avant la fin de l'Atelier; mais les pétroliers ont décliné cette proposition par souci probablement d'éviter des tiraillements entre eux.

4. TRAVAUX EN COMMISSIONS:

4.1. Mise en place et objectifs des commissions:

Après les discussions "à batons rompus" lors de l'analyse des Questions Spot et des rapports "Prix" et "Transport" de l'Etude SEED, les travaux en commissions avaient pour objectif de dégager les lignes directrices d'action dans les domaines de la demande (politique de promotion et de vulgarisation du gaz butane) d'une part et, d'autre part, de l'offre (cadres institutionnels et réglementaires, optimisation des approvisionnements, etc...).

Pour faciliter les travaux en commission, une fiche, précisant les documents de référence requis pour la bonne compréhension des différents thèmes à discuter, a été distribuée aux participants. Elle figure en annexe 6.

4.1.1. Commission Une: Demande

La Commission 1 s'est occupée des aspects relatifs à la demande en vue de l'élaboration d'une politique de vulgarisation et de promotion du gaz butane dans le Sahel. Elle a étudié les thèmes suivants:

- o Thème Un: Harmonisation des politiques de subvention des produits et des équipements
- o Thème Deux: Elaboration de politiques d'animation et de vulgarisation

4.1.2. Commission Deux: Offre

La Commission 2 s'est intéressée aux aspects relatifs à l'offre en vue de l'élaboration des cadres institutionnels, de la définition des circuits d'approvisionnement et de stockage. Elle a épluché les thèmes suivants:

- o Thème Un: Elaboration des cadres institutionnels, réglementaires et commerciaux
- o Thème Deux: Harmonisation des standards et normes
- o Thème Trois: Elaboration des textes réglementaires
- o Thème Quatre: Définition des circuits d'approvisionnement

Après avoir pris connaissance des objectifs assignés à chaque commission et s'être munis des documents de référence préparés à leur intention, les participants se sont inscrits dans les commissions en fonction de leurs compétences particulières, mais en veillant à ce que chaque pays et chaque catégorie d'opérateurs (sociétés pétrolières et organismes gouvernementaux) soient représentés au sein de chacune des commissions.

Par courtoisie, mais aussi dans le dessein secret de tirer le maximum de contribution des représentants des sociétés pétrolières, il a été suggéré de confier à ces derniers la présidence des commissions. C'est ainsi que les commissions ont mis en place les bureaux de séance suivants:

a) Commission I:

- o Président: Monsieur Ismaila DIARRA, Directeur Général Adjoint de TOTAL-MALI (Mali)
- o Rapporteurs: Messieurs Hamat HAFFADINE, Coordonnateur National Gaz Tchad et Modibo DICKO, Consultant du CILSS

b) Commission II:

- o Président: Monsieur BOLI Amidou, Directeur Général de SODIGAZ (Niger)
- o Rapporteurs: Messieurs Bacar GUISSE, Coordonnateur National Gaz Sénégal et DJIMRANGAR G. Richard, Coordonnateur Régional Gaz/CILSS.

Après de fructueuses discussions les commissions ont présenté en plénière les conclusions de leurs travaux. Celles-ci ont été discutées, amendées et adoptées par l'ensemble des participants. Ces conclusions figurent ci-après:

4.2. Politique de vulgarisation et de promotion du gaz:

4.2.1. Harmonisation des prix et consignes:

a) Analyse de la structure des prix:

Les différents postes de la structure des prix recommandée par l'Etude SEED ont été analysés et les recommandations suivantes ont été faites :

o Prix CAF

Le prix CAF tel que présenté dans le rapport est adapté aux pays côtiers (réf. prix FOB du PLATTS) pour les pays enclavés les prix de référence seraient ceux de leurs fournisseurs (SIR, SAR, ex-Nigéria, ex-Téma, etc...) plus les divers frais. La périodicité de la révision des prix CAF doit être mensuelle.

o Transport

Le montant et la révision relèvent de l'autorité de l'Etat.

o Frais importateurs

Dans cette rubrique, on doit inclure uniquement les frais liés à l'activité d'importation. Les sous-rubriques peuvent

varier selon que l'importateur est distributeur ou selon qu'il assure le stockage du produit ou non. La révision de cette ligne se fait à la demande de l'opérateur ou de l'Etat.

o Droits et taxes

L'Atelier cautionne l'exonération totale des droits et taxes. Le CILSS et les Etats doivent défendre cette position, auprès des bailleurs de fonds impliqués dans le programme d'ajustement structurel, en mettant en exergue les impératifs de protection de l'environnement.

o Rémunération distributeur

L'Atelier a préféré utiliser le terme rémunération au lieu de marge. Cette ligne inclut les coûts fixes et variables suivants:

- Amortissement des installations
- Entretien
- Frais généraux
- Frais dépôt
- Coulages
- Stock de sécurité
- Amortissements bouteilles
- Différentiel transport
- Bénéfice.

Le calcul se ferait conformément à la législation de chacun des pays.

o Marge revendeurs

L'Atelier a préféré la formulation marge de revendeurs qui inclut la marge de grossistes et celle des détaillants. Le calcul se ferait conformément à la législation de chacun des pays, toutefois, l'Atelier souhaite que cette marge soit incitative compte tenu de l'apport attendu des revendeurs dans la promotion du Gaz.

o Subvention

L'Atelier recommande le soutien du prix du gaz par tous les moyens appropriés notamment par la péréquation entre les différents produits pétroliers. Sans ce soutien, toute révision d'une quelconque rubrique se répercute sur le prix au consommateur.

Vu le volume actuel du marché de gaz, comparé à celui des autres produits pétroliers dans les différents pays, ce soutien ne représente pas une charge significative pour les Etats.

- o Prix de détail

Le prix de détail s'obtient par la somme des postes ci-dessus déduction faite du montant de la subvention.

b) Harmonisation des prix du gaz:

L'Atelier se félicite des résultats obtenus au Sénégal, en Mauritanie et au Cap-Vert où les prix actuels du gaz sont compétitifs par rapport à ceux des combustibles ligneux les plus utilisés dans ces pays.

Grâce à la politique de ces Etats, d'un produit de luxe, le gaz est devenu un produit populaire. A défaut de s'aligner sur les prix de ces pays, la Commission recommande que dans chaque Etat, le prix du gaz soit fixé de telle manière qu'il soit compétitif par rapport aux combustibles ligneux les plus utilisés tout en respectant une harmonisation qui décourage le commerce transfrontalier. Cela pourrait se faire par l'intervention de la péréquation proposée dans la structure des prix. L'effort ainsi demandé est insignifiant aux regards des coûts de reboisement et des autres coûts sociaux qu'entraîne la désertification de nos pays.

c) Harmonisation des consignes:

L'Atelier recommande que tous les Etats appliquent une politique de consignation de bouteilles.

Afin d'éviter la fuite des emballages, l'Atelier propose que les consignes suivantes soient appliquées dans les différents Etats.

- o Bouteilles de 12,5 kg: 8.000 F CFA
- o Bouteilles de 6 kg: 4.000 F CFA
- o Bouteille de 2,75 kg: 3.000 F CFA

4.2.3. Politique de vulgarisation et d'animation:

L'Atelier a apprécié l'expérience entreprise par le Mali dans ce domaine. Il encourage les autres pays, qui sont au même stade que le Mali dans la promotion du gaz butane, à engager des actions similaires.

D'autres méthodes de promotion ont été expérimentés:

- o Petits déjeuners gaz au Niger qui permettent de sensibiliser les hommes sur les lieux de travail;
- o Le sponsoring des compétitions sportives au Mali;
- o La conférence des animatrices régionales au Sénégal.

L'Atelier souhaite que les résultats des telles actions soient périodiquement évalués afin de fournir des éléments nécessaires à l'élaboration des politiques d'animation et de vulgarisation adaptés aux contextes de chaque pays.

4.3. Cadres institutionnels et circuits d'approvisionnement:

Il a été reconnu que le gaz étant considéré comme un produit stratégique et dangereux, les Etats doivent nécessairement définir le cadre institutionnel pour l'exercice de la profession à savoir:

- Importation ;
- transport ;
- exploitation (stockage et emplissage) ;
- distribution.

A cet effet, il a été recommandé que les importations ne se fassent pas de manière individualisée mais plutôt regroupée afin de réaliser des économies d'échelle. Pour ce faire, des accords sont nécessaires tant entre l'Etat et les opérateurs qu'entre Etats.

L'Atelier a constaté au niveau de la région, l'uniformité des types de réservoirs (3-6-12,5 kg). Pour une meilleure réussite de la politique de promotion du gaz butane, il a été souhaité une approche harmonisée du niveau de consignation afin d'éviter les fuites de bouteilles. Là aussi, les mêmes principes de concertation inter-Etats sont recommandés.

Pour la vulgarisation du gaz butane, il serait souhaitable de s'appesantir plus sur les petits emballages de 3 et 6 kg. A cet effet, les Etats doivent mettre en oeuvre des mesures incitatives pour encourager l'utilisation de petits réservoirs destinés aux ménages à revenu modeste.

L'Atelier a mis l'accent sur les problèmes de sécurité. Malheureusement, aucun pays ne dispose d'une réglementation appropriée. Aussi, l'Atelier recommande qu'une étude soit commanditée par le CILSS pour l'élaboration des textes requis à cet effet.

Enfin, le problème des circuits d'approvisionnement a été vivement discuté. L'Atelier a défini des circuits d'approvisionnement à partir des pays côtiers et des circuits d'approvisionnement des pays enclavés. Actuellement, il y a l'approvisionnement du Niger et du Tchad depuis KADUNA au Nigéria, celui du Mali et du Burkina à partir de la SIR ou de TEMA, celui de la Gambie par voie terrestre à partir du Sénégal et enfin, celui de la Guinée Bissau à partir d'appels d'offres internationaux.

DEUXIEME PARTIE

PHASE DEUX DU P.R.G.:

AXES D'ORIENTATION ET PROGRAMME
REGIONAL D'INVESTISSEMENT SUR LA DEMANDE

Il a été recommandé que le CILSS fasse une étude objective pour optimiser les circuits d'approvisionnement, et que soient regroupées les commandes des pays pour que le gaz ait un prix CAF allégé.

En attendant les conclusions de cette étude, les pays enclavés et la Gambie devraient recevoir une aide supplémentaire du Programme Régional Gaz (PRG) pour acquérir des camions citerne et un aménagement de leurs capacités de stockage et d'emballage.

Les résultats des travaux en commissions ont servi de base pour l'"Elaboration d'un Programme Régional d'Investissement et des Axes d'Orientation à privilégier pour la Poursuite du PRG". Ce thème a été traité en plénière sur la base des documents de référence suivants: Rapport "Prix" pages 52-58 et 59-85 (recommandations pays), Rapport "Transport" pages 17-18, et Rapports des Commissions de Travail. La deuxième partie du présent rapport présente les résultats des discussions menées.

1. BILAN DE LA PREMIERE PHASE DU PRG:

Le tableau 1 figurant ci après donne le bilan d'exécution du PRG dans les différents pays. Du point de vue de l'exécution financière au 30 Avril 1992, seuls 742 millions de FCFA ont été dépensés sur un budget de 2,36 milliard!

Quant aux actions sur la demande (ventes promotionnelles, animation-démonstration), elles n'ont pas encore démarré dans la moitié des pays membres. Elles ont cependant permis d'écouler 8000 réchauds et d'augmenter la consommation de gaz dans les pays concernés. La consommation totale de gaz a augmenté de près de 5000 tonnes en un an (de 1990 à 1991) sans compter la part du Cap-Vert dans la consommation de 1991! Cette consommation aurait permis de sauvegarder plus de 27000 tonnes de bois et 92000 tonnes de charbon!

D'une manière générale, les trois partenaires (opérateurs, gouvernements et délégations de la CCE) se sont activement investis dans le Programme. Une mention particulière sera faite aux gouvernements du Burkina Faso et du Sénégal, qui subventionnent le gaz à partir d'autres ressources que celles fournies par la CCE.

Le Comité de Pilotage de Bamako aura permis une intensification des actions auprès de toutes les parties concernées, aboutissant ainsi au déblocage de la situation dans certains pays (Guinée-Bissau et Mauritanie) et à la réalisation de certains supports médiatiques.

Comme points forts de la Première Phase du PRG, on peut citer le rapprochement entre les Administrations et les Pétroliers, les mesures de détaxation et de subventionnement du gaz, etc... L'inadéquation du dispositif de pilotage du Programme, la faiblesse de la subvention et l'inexistance de réchauds adaptés dans certains pays constituent quelques uns des points faibles.

2. LES AXES FUTURS D'ORIENTATION DU P.R.G.:

Les axes de travail futurs du P.R.G. découlent naturellement des considérations ci-dessus, et s'articulent autour des points suivants:

- o la réalisation des études de faisabilité
- o l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques et des stratégies
- o la promotion de terrain dans les pays membres
- o l'appui financier d'accompagnement du programme en faveur des Composantes nationales d'une part et des professionnels du gaz d'autre part.

Le tableau 2 donne ci-après les détails de ces axes d'orientation.

La mise en oeuvre de la Phase II autour des axes ci-dessus sera faite parallèlement par les Composantes Nationales et la Cellule de Coordination Régionale avec la contribution d'une assistance technique faisant intervenir des experts de haut niveau et des bureaux d'études spécialisés.

PAYS	EXECUTION FINANCIERE			DEMARRAGE			RESULTATS OBTENUS			ENGAGEMENT PARTENAIRES			
	BUDGET (1000 CFA)	MISE EN PLACE (1000 CFA)	DEPENSES (1000 CFA)	VENTES PROMO.	ANIMA- TION	RECHAUDS VENDUS	GAZ CONSUMME (T)	1990	1991	BOIS CHARBON	OPERA- TEURS	GOUVER- NEMENTS	DELEGA- TIONS CCE
Burkina Faso	270640	01/05/90	125000	01/07/91	n.d.	n.d.	2085	2100	7100	-	***	***	***
Cap-Vert	29470	n.d.	0	n.d.	n.d.	n.d.	5508	-	-	-	*	*	*
Gambie	276500	01/05/91	12000	n.d.	n.d.	n.d.	800	800	4000	-	***	***	***
Guinée-B.	105759	01/04/92	0	n.d.	01/05/92	n.d.	600	600	-	-	*	*	*
Mali	285500	01/02/91	100000	01/06/91	01/06/91	5000	1047	1000	9450	-	***	**	***
Mauritanie	412825	n.d.	0	n.d.	n.d.	n.d.	9035	11000	-	19000	**	**	***
Niger	334712	01/06/90	110000	01/06/90	01/06/90	n.d.	556	700	6800	-	***	***	***
Sénégal	382414	01/05/91	370000	-	01/01/92	n.d.	32111	39000	-	68000	***	***	***
Tchad	263625	01/03/91	25000	01/09/91	01/04/92	3000	200	320	-	5800	**	**	***
Composantes Nationales	2361445	-	742000	-	-	8000	51942	56120	27350	92800	-	-	-
Coordination Régionale	1032589	01/09/89	271239										
CILSS	3394034	-	1013239				8000	51942	56120	27350	92800	**	**

Remarques:

1. "n.d." signifie selon les cas "non démarré" (campagnes) ou "non disponible" (fonds, ou données)

2. " " signifie que la donnée n'est pas disponible actuellement

3. Les chiffres sur l'ensemble CILSS sont incomplets, donc provisoires

4. "***" signifie "très engagé"; " **" signifie "assez engagé"; " * " signifie "engagement timide"

Tableau 1: BILAN DU PROGRAMME REGIONAL GAZ - PREMIERE PHASE

P.R.G. PHASE II

			APPUI FINANCIER D'ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME
ETUDES DE FAISABILITE	POLITIQUES ET STRATEGIES	APPUI TECHNIQUE PROMOTION TERRAIN	APPUI FINANCIER D'ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME
Approvisionnement par rail: o Dakar - Bamako o Abidjan - Ouaga Approvisionnement par route: o Dakar - Banjul o Dakar - Bissau o Tema - Bamako o Tema - Ouaga Approvisionnement du Niger et du Tchad à partir du Nigeria	Négociations: o Etats - Compagnies o Etats - Etats o Etats - Institutions financières Stratégies: o Regroupement achats o Harmonisations techniques régionales Information: o Médiatisation du gaz o Collecte et diffusion de l'information sur le gaz o Banque de données basée au RESADOC	Appui aux campagnes de: o Sensibilisation o Promotion o Suivi/Evaluation Appui à la formation des: o Animatrices/enquêteurs o Revendeurs/artisans Appui au commerce: o Mise en place de systèmes de crédit: tontines, etc... o Mise en place des réseaux commerciaux Appui à la recherche: o Test/mise au point de réchauds adaptés	PROFESSIONNELS DU GAZ COMPOSANTES NATIONALES o Soutien 1er équipement de centres emplisseurs o Appui aux réseaux commerciaux o Appui aux artisans o Production de supports médiatiques

Tableau 2: AXES D'ORIENTATION DU PRG - PHASE DEUX

3. LES COMPOSANTES NATIONALES:

Elles sont chargées principalement de la conduite de toutes les activités de promotion terrain et de la mise en oeuvre de l'appui financier; mais elles apportent également leur appui à la réalisation des études de faisabilité et à l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques et des stratégies dans le cadre de leurs pays respectifs.

3.1. La Promotion terrain:

Dans ce cadre les Composantes Nationales auront à entreprendre toutes les actions susceptibles d'accroître la demande de gaz. On retiendra entre autres:

- a) L'organisation et la conduite de campagnes d'animation et de sensibilisation, de promotion du gaz et des équipements gaz d'une part et, d'autre part, des activités de suivi et d'évaluation du Programme.
- b) L'organisation et l'animation de sessions de formation d'agents de promotion ou de commercialisation (animatrices, enquêteurs, revendeurs et artisans).
- c) L'aide à la mise en place des réseaux commerciaux et de systèmes autonomes de financement et de crédit pour l'acquisition des équipements gaz: groupes de caution mutuelle pour l'obtention de crédits auprès des banques ou des fournisseurs, tontines d'équipement gaz, etc...
- d) La définition des travaux de recherche nécessaires pour tester et mettre au point des équipements de cuisson au gaz adaptés aux conditions des familles sahéliennes, et le suivi de leur réalisation dans les centres nationaux de recherche.

3.2. L'appui financier d'accompagnement du Programme:

Un "Fonds Gaz" sera mis à la disposition des Composantes Nationales pour servir entre autres à assurer un appui financier destiné à soutenir la demande, d'une part, et améliorer l'offre, d'autre part.

3.2.1. Soutien de la demande:

Ce soutien financier s'exprimera à travers les activités suivantes:

- a) le soutien aux ménages pour leur premier équipement en matériel gaz;

- b) l'aide aux commerçants pour la mise en place des réseaux commerciaux suffisamment étendus pour que le gaz soit amené pratiquement "à la porte des clients";
- c) l'aide aux artisans pour l'acquisition des équipements nécessaires pour la production de supports marmites et autres composantes des équipements de cuisson au gaz;
- d) enfin la production de matériels médiatiques destinés à supporter les campagnes de sensibilisation et de promotion du gaz et des équipements gaz: sketchs et spots télévisés ou radiodiffusés, cassettes, affiches, dépliants, etc...

L'Atelier recommande de ne pas utiliser ces fonds pour subventionner le gaz, mais de rechercher des sources nationales pour financer cette subvention, notamment par la péréquation des autres produits pétroliers.

3.2.2. Appui aux Professionnels du gaz:

Un Fonds sera mis à la disposition des professionnels du gaz qui en auront besoin dans les Etats, pour les inciter à réaliser les investissements destinés à:

- a) la création ou la réhabilitation de centres emplisseurs;
- b) l'achat de camions-citernes (ou de wagons-citernes);
- c) l'acquisition de stocks de bouteilles.

Le Fonds ne fera pas de subvention aux professionnels. Son intervention pourra prendre la forme de bonification d'intérêt ou de participation aux investissements. Sa mise à la disposition des professionnels sera conditionnée par l'engagement de ces derniers à assurer le ravitaillement correct du marché en gaz et équipements gaz.

Ce Fonds sera géré directement par la Cellule Régionale de Coordination, qui le répartira en fonction des propositions des Composantes Nationales, qui seront en retour chargées d'en contrôler l'utilisation correcte sur le terrain.

3.3. Contribution aux études de faisabilité:

Les Composantes Nationales des pays concernés par les études de faisabilité (pays enclavés, Gambie et Guinée Bissau) apporteront aux bureaux d'études chargés de la réalisation de ces études tout l'appui nécessaire à leur bonne exécution: collecte et fourniture d'information, accueil et pilotage des experts, etc

3.4. Contribution à la mise en œuvre des politiques:

Les Composantes Nationales seront à la base de l'élaboration des politiques et stratégies; elles en seront également les outils de mise en œuvre.

Elles devront susciter et suivre les négociations entre les Etats et les compagnies pétrolières, susciter le regroupement des commandes à l'intérieur de leurs pays respectifs, collecter toutes les informations sur le gaz et les communiquer à la Cellule Régionale, etc...

4. LA COORDINATION REGIONALE:

La Coordination Régionale exécute ou supervise directement toutes les activités de la Phase II qui intéressent plusieurs pays (les études de faisabilité) ou même l'ensemble des pays (les politiques et stratégies). Elle apporte son appui aux Composantes Nationales pour l'exécution des activités qui relèvent d'elles (promotion terrain, appui financier).

4.1. Les Etudes de Faisabilité:

La Coordination Régionale sera responsable pour la réalisation des études de faisabilité, qui ont été recommandées dans l'"Etude Régionale Prix et Transport du Gaz" à savoir: l'approvisionnement du Mali et du Burkina Faso par rail à partir respectivement de Dakar et d'Abidjan, l'approvisionnement de la Gambie et de la Guinée Bissau par route à partir de Dakar.

A ces études l'Atelier a proposé d'ajouter d'autres études concernant l'approvisionnement du Burkina Faso et du Mali à partir de Tema au Ghana, et celui du Niger et du Tchad à partir de Kaduna au Nigeria.

L'exécution de ces études sera assurée en sous-traitance par des bureaux d'études spécialisés.

4.2. Les Politiques et les Stratégies:

La Coordination Régionale devra élaborer un cadre stratégique harmonisé, dans lequel elle pourra mener les actions suivantes:

- a) assurer aux Etats membres une assistance technique de haut niveau dans la conduite des négociations pour conclure les accords et les contrats nécessaires pour traduire en pratique toutes les recommandations issues de l'Atelier. Il y a trois niveaux de négociation: (i) entre les Etats et les compagnies pétrolières opérant sur leurs territoires respectifs; (ii) entre les différents Etats, qui entretiennent des relations de commerce ou de transit en matière de gaz; (iii) enfin entre les Etats et les Institutions financières internationales, qui les soutiennent dans le cadre notamment des Programmes d'Ajustement Structurel.
- b) inciter et aider les Etats à placer des commandes groupées de gaz et d'équipements gaz (bouteilles, réchauds, etc...) afin de bénéficier des économies d'échelle.
- c) recueillir tous les textes réglementaires existant dans les Etats membres en matière de gaz, les analyser, proposer les amendements et les harmonisations techniques requises dans le sens des recommandations de l'Atelier, organiser les

rencontres et discussions nécessaires pour amener les Etats à les adopter.

- d) développer une stratégie de médiatisation au profit du gaz; organiser la collecte et la rediffusion de l'information sur la gaz, notamment par le biais d'un bulletin d'information et d'une banque de données, qui serait abritée par le Réseau Sahélien de Documentation (RESADOC) de l'Institut du Sahel.

Pour l'élaboration et la mise en oeuvre de ces politiques et stratégies, la Coordination Régionale fera appel à des experts de haut niveau, maîtrisant parfaitement toutes les questions techniques, économiques et juridiques relatives au gaz et à sa médiatisation.

Pour la collecte des données de base, les contacts avec les autorités nationales et la mise en oeuvre des politiques et stratégies qu'elle élabore, la Coordination Régionale s'appuiera sur les Composantes Nationales, qui servent de relais dans les deux sens entre elle et les autorités nationales.

4.3. Appui Technique à la Promotion de Terrain:

Pour la promotion terrain dans les Etats, la Coordination Régionale devra assurer aux Composantes Nationales les appuis techniques nécessaires aux quatre niveaux cités dans la section 3.1 ci-dessus. Cet appui pourra s'exercer par l'intermédiaire d'un membre de la Cellule de Coordination Régionale ou par l'intermédiaire de bureaux d'études ou de consultants engagés à cet effet pour des tâches bien déterminées.

4.4. L'Appui Financier d'Accompagnement du Programme:

Le PRG devra rechercher et mettre à la disposition des Etats membres un appui financier destiné à faciliter l'exécution du Programme Gaz. Cet appui s'exercera à deux niveaux: celui des Composantes Nationales et celui des Professionnels du gaz.

Les fonds, qui seront mis à la disposition des Composantes Nationales leur serviront à appuyer toutes les actions de promotion de la demande, qui sont citées plus haut (section 3.2.1). Ces fonds seront gérés par les Composantes Nationales selon des dévis programmes approuvés par la Coordination Régionale.

Quant au fonds d'appui aux professionnels du gaz, il sera géré directement par la Coordination Régionale en fonction d'une part, des demandes provenant des différents pays dûment approuvées par les Composantes Nationales respectives et, d'autre part, des impératifs des politiques et stratégies élaborées en matière de rationalisation des approvisionnements en gaz.

5. L'ASSISTANCE TECHNIQUE:

Pour appuyer la Cellule de Coordination Régionale dans la conduite des actions ci-dessus, une assistance technique s'avère nécessaire. Elle sera mise à la disposition de la Cellule de Coordination Régionale sous la forme de deux volants (niveaux d'effort exprimés en hommes.mois) de consultation:

5.1. Volant Expertise:

Il s'agit là de mettre à la disposition du Coordonnateur Régional des experts de très haut niveau, auxquels il pourra faire appel pour donner un appui soit à la Cellule de Coordination Régionale, soit aux pays membres et ce, dans les domaines suivants:

- o l'élaboration des stratégies et des politiques en matière d'approvisionnement, de stockage et de distribution du gaz dans les différents pays membres
- o l'étude et l'harmonisation des règlementations nationales afin de rendre possible la mise en oeuvre des recommandations faites plus haut, à savoir l'harmonisation des prix du gaz et des équipements et leur indexation sur les prix internationaux, le placement de commandes groupées, etc...
- o la conduite des négociations aux trois niveaux précisés plus haut, c'est à dire: (i) entre Etats et sociétés pétrolières; (ii) entre différents Etats; (iii) entre Etats et institutions financières internationales
- o l'élaboration des stratégies de médiatisation, de promotion et d'appui au commerce.

Pour fournir un appui de haute qualité dans ces domaines, il faudra des experts ayant les qualifications suivantes:

- 1°) Un Expert Pétrolier maîtrisant sur le plan technique et sur celui de l'économie tous les aspects relatifs à l'approvisionnement, au transport, au stockage et à la distribution du gaz butane. Le profil idéal serait par exemple celui d'un ancien Directeur de société pétrolière.
- 2°) Un Expert Juriste spécialisé dans les questions relatives à la réglementation en matière de gaz; en particulier, il devra maîtriser la réglementation internationale, ainsi que les réglementations françaises et britanniques, qui sont celles que la juridiction applique dans les pays du Sahel généralement dépourvus de réglementation appropriée.

3°) Un Expert en Animation-Médiatisation-Promotion, dont le rôle sera d'élaborer les stratégies à mettre en oeuvre pour assurer une promotion massive du gaz: stratégies de médiatisation, de promotion, d'animation, d'appui au commerce, etc... L'Expert devra aider les pays membres à traduire ces stratégies en véritables campagnes de promotion terrain tenant compte des particularités nationales.

Ce volant d'expertise est estimé à un minimum de 12 hommes.mois pour l'ensemble des trois experts pendant la durée totale de 3 ans du projet.

5.2. Volant Etudes de Faisabilité:

Ce volant d'études doit permettre au Coordonnateur Régional de faire exécuter les études de faisabilité recommandées par l'"Etude Régionale Prix et Transport", adoptées et complétées par le présent Atelier. Il s'agit notamment des études d'approvisionnement des pays enclavés, de la Gambie et de la Guinée Bissau à partir de Dakar, Kaduna, Téma. Il permettra en outre de fournir aux composantes nationales, qui en auront besoin, les appuis techniques nécessaires à la promotion terrain.

Ce volant d'études sera assuré en sous-traitance par des bureaux d'études spécialisés européens ou sahéliens. Il appartiendra à la Cellule de Coordination Régionale d'élaborer les termes de référence précis pour chacune de ces études, et de contrôler leur exécution correcte.

Le volant d'études nécessaire est estimé à environ 24 hommes.mois pour les trois ans.

6. DISPOSITIF MINIMUM DE PILOTAGE

6.1. Cellule de Coordination Régionale:

Le tableau 3 donne le schéma minimum de pilotage nécessaire.

6.1.1. Les Actions à entreprendre:

La conduite des activités requises selon les axes de travail définis ci-dessus exigera beaucoup d'efforts de la Cellule de Coordination Régionale. Ces efforts peuvent se ranger en trois catégories (cf tableau 3):

a) Les Activités de Routine:

Il s'agit de la gestion courante de la Cellule de Coordination Régionale elle-même et du PRG II en entier, des actions de coordination/suivi/évaluation du PRG II, des définitions précises des diverses activités à mener, enfin de la collecte, du traitement, du stockage et de la diffusion de l'information sur le gaz dans les Etats membres.

b) Les Actes de Stratégie:

Il s'agit de la conception, de la mise en oeuvre, de la coordination et du suivi des politiques et des stratégies que le CILSS devra appliquer pour mener à terme les négociations requises à différents niveaux, l'harmonisation des règlementations, la médiatisation du gaz, etc...

c) Les Actions Techniques:

Il s'agit des études de faisabilité et des actions pratiques d'appui technique aux Composantes Nationales dans leurs activités de sensibilisation, de promotion, de formation, d'appui au commerce et à la recherche, et de gestion des divers Fonds d'appui.

6.1.2. Le Personnel Requis:

Le dispositif minimum envisagé pour la conduite de tous ces efforts prévoit au sein de la Cellule de Coordination Régionale les postes suivants:

a) Un Coordonnateur Régional:

Un poste de Coordonnateur Régional du PRG (CRG) à temps plein est requis pour la conduite quotidienne des **Activités de Routine**, et la coordination des **Actes de Stratégie** et des **Actions Techniques** ci-dessus définies.

Le CRG se fera assister par un petit staff permanent comprenant: un assistant administratif et une secrétaire.

CELLULE DE COORDINATION REGIONALE DU P.R.G. (C.R.G.)					
Stratégies		Définitions		Appui technique	
Politiques		Gestion	Coordination	composantes nationales	
Règlementation		Suivi	Evaluation		
Négociations		Information	Documentation	Ingénierie de terrain	

VOLANT EXPERTISE		
EXPERT PETROLIER	EXPERT JURISTE	EXPERT ANIMATION
		<ul style="list-style-type: none"> o Stratégies de médiation, de promotion et d'appui au commerce
		<ul style="list-style-type: none"> o Harmonisation des réglementations o Appui technique dans les négociations

Tableau 3: DISPOSITIF MINIMUM DE PILOTAGE – COMPOSANTE REGIONALE

b) Deux Coordonnateurs Assistants:

La conduite et la coordination des **Actes de Stratégie** d'une part et, des **Actions Techniques** d'autre part requièrent l'intervention de deux Coordonnateurs Assistants (CRGA) à temps partiel pour assister le CRG. Ces derniers seront choisis parmi les Coordonnateurs Nationaux du PRG (CNG) en fonction des critères d'efficacité, de dynamisme et de penchant naturel.

Les CRGA passeront chacun en moyenne une semaine à Ouagadougou pour faire le point avec le CRG: statuer sur les actions entreprises et planifier celles à venir. Ils auront également à effectuer des missions dans les pays membres et ailleurs au nom du PRG.

Le CRGA chargé de la coordination des **Actes de Stratégie** au sein de la Cellule de Coordination Régionale sera l'interlocuteur privilégié des trois experts chargés de conseiller cette Cellule en matière de politiques et de stratégies. Ce sera à lui de programmer, suivre étroitement et coordonner les activités de ces experts pour le compte de la Cellule de Coordination Régionale.

Le CRGA chargé de la coordination des **Actions Techniques** au sein de la Cellule de Coordination Régionale aura à superviser directement et coordonner les activités des bureaux d'études et des consultants, qui auront à réaliser pour le compte de la Cellule de Coordination Régionale les différentes études de faisabilité et les activités d'appui technique à la promotion terrain aux Composantes Nationales. Ce sera à lui d'élaborer les termes de référence précis de chacune de ces études et interventions, de suivre et contrôler leur exécution correcte.

6.2. Les Composantes Nationales:

Pour la bonne exécution des tâches, qui leur incombent dans le cadre du PRG, les Composantes Nationales seront dirigées par un **Comité National de Pilotage du Programme Gaz**, qui s'appuiera sur une **Cellule de Coordination Nationale** pour la conduite quotidienne du Programme. Le tableau 4 donne une configuration type des organes de gestion d'une Composante Nationale.

Le **Comité National de Pilotage** comprendra au minimum les représentants des organismes suivants:

- o le Ministère chargé de l'énergie
- o le Ministère chargé du commerce et du budget
- o le Ministère chargé de l'environnement
- o les professionnels du secteur pétrolier et gazier
- o les associations de consommateurs (organisations féminines notamment)
- o le Comité National CILSS (CONACILSS)
- o la Délégation de la CCE.

La Cellule de Coordination Nationale sera dirigé par un Coordonnateur National du Programme Gaz (CNG).

Le CNG pourra se faire assister par un personnel, dont l'effectif et la composition seront fonction de l'état d'avancement et de l'ampleur du Programme Gaz dans chaque pays. L'effectif minimum pourrait comprendre en plus du CNG:

- o un comptable
- o un secrétaire
- o un chauffeur.

COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME

MINISTERES CHARGES DE		PROFESSIONNELS		ORGANISATIONS FEMININES ET AUTRES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS	CONACILSS	DELEGATION DE LA C.C.E.
ENERGIE	COMMERCE ET BUDGET	ENVIRONNEMENT	DU SECTEUR PETROLIER ET GAZIER			
CELLULE DE COORDINATION NATIONALE						
<p>Personnel variable selon les pays en fonction du stade d'avancement et de l'ampleur du Programme National de Promotion du Gaz Butane, mais comprenant au minimum:</p> <ul style="list-style-type: none"> o un Coordonnateur National o un assistant en gestion 						

Tableau 4: DISPOSITIF MINIMUM DE PILOTAGE – COMPOSANTE NATIONALE

7. COUT DU PROJET:

7.1. Hypothèses de base:

Le Projet consiste en la Seconde Phase du PRG (PRG II). Le PRG II est prévu pour une durée de 3 ans, soit de 1993 à 1995. Son coût est évalué sur la base des détails donnés ci-dessus - qui ont été largement discutés et approuvés par l'Atelier - et sur les hypothèses ci-dessous:

7.1.1. Coordination Régionale:

- o les salaires du personnel sont maintenus au même niveau que lors de la 1^{ère} Phase;
- o les Coordonnateurs Assistants (CRGA) passent chacun 1 semaine par mois à Ouagadougou (ou une mission pour la Coordination Régionale) pendant 10 mois par an; soit 10 voyages avec les perdiems CILSS
- o 15% du coût total de la promotion terrain à la Coordination Régionale

7.1.2. Composantes Nationales:

a) Cellules Nationales de Coordination:

- o diminution de 10 à 15% du budget de fonctionnement
- o augmentation de l'indemnité des CNG de 15%
- o 85% du coût total de la promotion terrain aux Composantes Nationales

b) Appui à la profession:

- o 12 centres emplisseurs à 46 millions CFA par centre
- o 5 camions-citernes à 69 millions CFA par camion
- o stocks outils de réservoirs pour 1,35 milliard CFA.

7.1.3. Assistance Technique:

a) Volant expertise:

- o 3 experts de haut niveau avec les tarifs suivants: honoraire de 400.000 F CFA/jour, perdiem de 40.000 CFA/jour
- o 27 voyages d'une semaine chacun sur 9 mois.

b) Volant Etudes:

- o 8 hommes.mois par an au tarif agrégé de 6 millions CFA l'homme.mois
- o durée de chaque étude: de 1,5 à 2 mois.

7.2. Evaluation du coût:

Le tableau 5 donne le coût total du projet évalué selon les hypothèses ci-dessus et les détails donnés plus haut. Ce coût se chiffre à 4,781 milliards de F CFA, et se décompose comme suit:

- o les composantes nationales: 4,117 milliards de FCFA, soit 86% du budget total;
- o la coordination régionale: 340 millions de F CFA, soit 7,2% du budget total;
- o l'assistance technique: 324 millions de F CFA, soit 6,8% du budget total.

Au cours de la Première Phase, qui se déroule actuellement et se termine en Décembre prochain, plusieurs Composantes Nationales ont accordé des crédits aux professionnels du gaz au titre du Fonds Gaz mis à leur disposition. Le montant total de ces engagements se chiffre aujourd'hui à 969,2 millions de F CFA. De plus, le montant de 157 millions de F CFA, qui était destiné à l'achat de camions-citernes est toujours inutilisé. Par conséquent, les sommes actuellement disponibles se chiffrent à 1,126 milliard de F CFA. Ce montant pourrait être utilisé pour financer partiellement le PRG II: il resterait alors à rechercher le financement de 3,655 milliards de F CFA.

Sur la base des discussions et recommandations de l'Atelier, une Fiche de Projet a été élaborée, qui résume cette deuxième partie de ce Rapport (voir en annexe). Elle a été remise au CILSS à la fin de l'Atelier, afin d'être présentée à la Conférence des Délégués de la CCE, qui s'est tenue à Dakar en Juin 1992.

Tableau 5: COUT TOTAL DU PRG II

RUBRIQUES	MONTANT UNITAIRE (x 1000 CFA)	NOMBRE D'UNITES	UNITE	MONTANT ANNUEL (x 1000 CFA)	TOTAL 3 ANS (x 1000 CFA)
I. COMPOSANTES NATIONALES:					
1.1. Actions sur la demande:					
o Sensibilisation/Promotion/Suivi	6000	9	pays	54000	162000
o Formation animatrices/revendeurs/artisans	1500	9	pays	13500	40500
o Production de supports médiatiques	50000	9	pays	-	450000
1.2. Fonds Gaz:					
o Soutien 1er équipement	5	37100	réchauds	185500	556500
o Appui aux réseaux commerciaux	12500	9	pays	112500	337500 ✕
o Appui aux artisans	15000	9	pays	-	435000 ✕
1.3. Appui aux Professionnels:					
o Création centres emplisseurs	46000	12	centres	-	552000 ✕
o Achat de camions-citernes	69000	6	camions	-	414000 ✕
o Stocks outils de réservoirs	-	-	-	-	1345000 600.000
1.4. Personnel et fonctionnement:					
o Indemnités des Coordonnateurs	1800	9	pays	16200	48600
o Salaires des secrétaires	1200	9	pays	10800	32400
o Salaires des chauffeurs	600	9	pays	5400	16200
o Indemnités des comptables	600	9	pays	5400	16200
o Frais de fonctionnement				2000	6000
o Matériels divers					5000
SOUS-TOTAL:					4116900
2. COORDINATION REGIONALE:					
2.1. Personnel permanent:					
o Coordonnateur Régional	911	12	mois	10931	32792,4
o Assistant Administratif	425	12	mois	5100	15300
o Secrétaire	235	12	mois	2820	8460
o Chauffeur	96	12	mois	1152	3456
2.2. Personnel à temps partiel:					
o Coordonnateur Assistant Stratégie	39	70	hom.jour	2705	8114
o Coordonnateur Assistant Appui Technique	39	70	hom.jour	2705	8114
o Déplacements (billetts + perdiems)	500	20	voyages	10000	30000
2.3. Fonctionnement:					
o Fournitures de bureau	-	-	-	2500	7500
o Multiplication et diffusion documents	-	-	-	2500	7500
o Communications (téléphone, fax, ...)	-	-	-	4000	12000
o Contribution au fonctionnement CILSS	-	-	-	4000	12000
o Charges diverses	-	-	-	3333	10000
o Matériels divers et fonctionnement	-	-	-	-	10000
2.4. Missions et Rencontres:					
o Missions préparatoires	-	-	-	-	12500
o Missions de suivi	-	-	-	-	12500
o Réunions du Comité de Pilotage	-	-	-	8000	24000
o Rencontres Profession - Administration	-	-	-	12500	37500
2.5. Information et Documentation:					
o Médiatisation du gaz	-	-	-	15000	45000
o Collecte/Diffusion de l'information	-	-	-	4500	13500
2.6. Recherche sur les réchauds adaptés	-	-	-	-	30000
SOUS-TOTAL:					340236
3. ASSISTANCE TECHNIQUE					
3.1. Volant Expertise:					
o Niveau d'effort	400	126	hom.jour	50400	151200 75.000
o Déplacements (voyages + perdiems)	1060	96	voyages	9540	28620 19.080
3.2. Volant Etudes de Faisabilité	6000	48	hom.mois	48000	144000 72.000
SOUS-TOTAL:					323820
TOTAL GENERAL:					4780956 2.768.276

ANNEXES

ANNEXE UN

TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

PROGRAMME REGIONAL GAZ

ATELIER SUR LA POLITIQUE DE PROMOTION DE L'UTILISATION
DU GAZ BUTANE AU SAHEL

I. Contexte

Le CILSS et ses partenaires de la Communauté Internationale ont reconnu l'importance d'une politique cohérente et rationnelle en matière d'économie d'énergie.

Pour ce faire, ils avaient au préalable envisagé une politique de diffusion massive de foyers améliorés dont les résultats bien qu'encourageants n'ont pas pu résoudre le problème de déficit entre l'offre et la demande de bois de feu au Sahel.

La tendance actuelle a été la mise en oeuvre de nouvelles stratégies "énergie domestique" plus globales, au sein desquelles la substitution doit jouer un rôle important. Parmi les alternatives au bois de feu, le gaz butane constitue un combustible d'avenir. Malheureusement, la promotion du gaz butane dans les pays membres du CILSS est conditionnée par son accessibilité à la population sahélienne (revenu peu élevé) et par sa compétitivité par rapport au bois de feu. Les efforts

.../...

déployés au niveau régional (CILSS) ont permis la réforme de structures de prix et même la mise en place, dans certains pays, de fonds de subvention pour stimuler la croissance de la consommation.

Le Programme Régional Gaz (PRG) recherche actuellement les voies et moyens pour mieux rapprocher les parties prenantes (Etats/Professionnels gaz) en vue de la mise en place d'une meilleure harmonie de politiques tarifaires des équipements et du gaz par l'analyse de paramètres de l'ensemble du système depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution (régime douanier sur les équipements et leur diffusion, les marges de distribution et la consignation).

Pour ce faire, le PRG a financé une étude régionale sur les structures de prix et sur le transport du gaz butane dans le but de veiller à une meilleure harmonisation des structures de prix mais également de mettre à nu les risques constants de rupture d'approvisionnement et de dérapage des coûts.

C'est dans ce cadre que le PRG envisage la tenue d'un atelier régional sur la politique de promotion de l'utilisation du gaz butane au Sahel, qui regroupera les Coordonnateurs Nationaux Gaz, les cadres des Organismes nationaux chargés des structures de prix du gaz et des équipements associés, et des représentants des Sociétés pétrolières impliqués dans l'approvisionnement et la distribution du gaz butane dans la région. Cet atelier portera plus principalement sur :

.......

- 1°) - Des questions spots sur l'harmonisation régionale des structures de prix du gaz (régime douanier et fiscal, marges, etc...) et des équipements (consignes notamment)
- attribution dépôts détaillants,
 - localisation centres d'emplissages,
 - stratégies d'implication des femmes dans le programme gaz,
 - études techniques à envisager.
- 2°) - Etude et choix des propositions stratégiques fondatrices de l'étude "structure de prix et transport du gaz butane au Sahel" réalisée par SEED.
- 3°) - ELABORATION D'UNE POLITIQUE DE VULGARISATION ET DE PROMOTION DU BUTANE :
 - . Harmonisation des politiques de subvention des produits et équipements.
 - . Elaboration des politiques d'animation et de vulgarisation sur la base de l'expérience d'un état membre.
- 4°) - ELABORATION DES CADRES INSTITUTIONNEL, REGLEMENTAIRE, ET COMMERCIAL DES ACTIVITES D'APPROVISIONNEMENT, DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION, ET D'UTILISATION DU GAZ BUTANE :

.../...

- Uniformisation des standards et normes des divers équipements et accessoires (bouteilles, brûleurs, etc...)
 - Définition des circuits de commercialisation et modes de distribution.
 - Elaboration des textes règlementaires devant régir les diverses activités.
- 5°) - Elaboration d'un programme régional d'investissement sur la demande et les axes d'orientation à privilégier pour une éventuelle poursuite du Programme Régional Gaz.

L'atelier se déroulera à Ouagadougou et sera organisé par la Cellule Régionale de Coordination du PRG/CILSS en collaboration avec le Ministère de l'Industrie, Commerce et des Mines (Burkina Faso) et la Société PETROCI (Côte d'Ivoire).

Afin de préparer et d'animer cet atelier, le PRG prévoit le recrutement d'un consultant d'un des pays membres du CILSS. Les termes de référence de ce consultant sont présentés ci-après.

..../....

II. TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT

- 2.1. Le Consultant trouvera la documentation de base à la Cellule Régionale de Coordination du PRG/CILSS. Elle concerne : textes officiels nationaux et régionaux (CEAO, CDEAO, UDEAC, etc...) portant sur les prix, le transport et les régimes douaniers concernant le gaz butane, rapports des CNG, rapport "Structure des prix du gaz au Sahel" et rapport "Transport" réalisés par la Stratégie Energie-Environnement-Développement (SEED), revues spécialisées sur les prix et le transport sur le marché international du gaz butane, rapports de séminaires régionaux, etc...
- 2.2. Définition d'un programme de travail détaillé pour l'atelier : décomposition en sessions thématiques et emploi du temps précis.
- 2.3. Elaboration de notes thématiques synthétiques mettant en évidence les principaux problèmes posés et les solutions envisageables pour chaque session retenue, sur la base notamment du rapport "Structure des prix du gaz au Sahel" et rapport "Transport" et du compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage qui s'est tenue à Bamako en janvier 1992. Ces notes seront destinées à orienter les débats pendant l'atelier.
- 2.4. Animation de l'atelier. Il s'agira de cadrer les débats pour éviter des dérapages et assurer aussi un meilleur échange en matière de politique de promotion du gaz butane, faire progresser les réflexions et faire clarifier les propositions.

.../...

2.5. Rédiger le compte-rendu de l'atelier. Ce compte-rendu présentera les conclusions de l'atelier et dégagera les points forts, les goulets d'étranglement, les propositions et les perspectives en matière de prix et de transport du gaz, d'harmonisation régionale et de politique de promotion du gaz butane au Sahel.

III. DUREE D'INTERVENTION DU CONSULTANT

La durée d'intervention du consultant est estimée à 4 semaines et se décompose comme suit :

- 2 semaines pour la définition du programme de travail et l'élaboration des notes thématiques pour l'atelier.
- 1 semaine pour l'animation de l'atelier.
- 1 semaine pour la rédaction du compte-rendu de l'atelier.

ANNEXE DEUX

LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

<u>NOMS ET PRENOMS</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ADRESSE</u>
BURKINA FASO		
MM. TRAORE OULA	Directeur Commercial	SONABY 01 BP 4394 : tél. : 30.20.02 ; 30.37.10
SININI Amadou		
SININI Amadou	Inspecteur Commercial - Chef de projet Gaz	01 BP 531 : tél. : 30.61.28/29/30
TRAORE Souleymane	Inspecteur Réseau chargé du développement	31.00.71/72 30.22.06
OUYA Emile	Chef de Service Promotion Com- merciale	BP 365 OUAGA - tél. : 30.68.88
SAWADOGO Madi	Coordonnateur National Gaz	BP 365 OUAGA - tél. : 30.68.88
KONATE DIHARRATA	Ingénieur des Techniques et des Baux	03 BP 7044 OUAGA - tél. : 30.70.27
OUIMINGA Ousmane	Directeur Technique	01 BP 4394 OUAGA 01 tél. : 30.20.02 ; 30.37.10
KOUDOUGOU Ahoue	Chef Service transports terrestres	03 BP 7001 OUAGA 03 tél. : 33.51.75
OBOUBLIGA Godié L.	Directeur commerce intérieur	BP 517 OUAGA tél. : 30.68.88/89/90
SAWADOGO N. Pierre	Directeur Général Adjoint	01 BP 359 OUAGA 01 tél. : 30.15.31/32 ;
WEREN Alhadi	Directeur IBB	03 BP 7047 OUAGA 03 tél. : 30.08.65
TAMANI Oumarou	Inspecteur des Mines	Tél. : 30.01.97
MESDAMES		
YOUNGBARE Antoinette	Caisse Générale Péréquation	01 BP 2513 OUAGA 01 tél. : 31.31.58/59
TRAORE Marie	Inspecteur des Prix	BP 19 OUAGA - tél. : 30.69.17
TANLIRE Yolande S.	Educatrice sociale	BP 515 OUAGA - tél. : 31.00.15
GAMBIE		
Ousman JAMMEH	National Gas Coordinator	Ministry of Trade Industry and Employment Tél. : 26 389
Ali M. SILLAH	Senior Economist	71 HAGNAN ST tél. : 29223 (220) 29 220
Mme MA-AWA FALL	Business Woman gas	31 Buckle Street (220) 94 425 (220) 29220

.../...

suite)

<u>NOMS ET PRENOMS</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ADRESSE</u>
<u>GUINÉE -BISSAU</u>		
APONSECA Antonio	Directeur Général de Energia	BP 311 tél. :21.31.95/21.38.94/ 20.15.78
<u>MALI</u>		
DIARRA Ismaïla	Directeur Général Adjoint	BP 26 BAMAKO tél. : 22.55.06/ 22.59.98
DIALLO A. Kader	Assistant Distribution	BP 199 BAMAKO tél. : 22.24.52/53
KEITA Seydou	CNG a.i.	BP 66 BAMAKO tél. :22.48.77/22.25.88 22.25.89
Modibo DICKO	IT POWER	BP 2502 tél. :(223) 22.31.90 BAMAKO
<u>MAURITANIE</u>		
SY Abdoulaye	Directeur Energie Gaz	BP 1150 Nouakchott tél. :533.37/ 526-99
DIALLO Abdoulaye	Ingénieur Direction Energie	BP 1150 NOUAKCHOTT tél.:533.37 poste 530 : (2222) 526 99
<u>NIGER</u>		
TIBMOU ISSOUPOU	CNG Niger	Tél. 73.29.59
JAMBES Jean Pierre	Conseiller technique Energie II	BP 11817 NIAMEY
MAMAN Haboubakar	Directeur commerce intérieur et prix	BP 480 NIAMEY tél. : 73.29.74
SAIDI Mohamed	Directeur Nigergaz	BP 11739 NIAMEY tél. :73.26.61
<u>SENEGAL</u>		
KANE Moustapha	Chef des ventes gaz	BP 144 tél. : 32.04.77
BARRY Boubacar	Directeur Général SBNGAZ	Rte des Grands Moulins tél. : 32.19.87
BODIAN Idrissa	Chef Bureau recherche et exploi-	BP 1238 DAKAR tél. : 32.07.27
GUISSA BACAR	Chef Division hydrocarbures	BP 1238 DAKAR tél. : 32.07.25/26
	.../...	

(suite)

<u>NOMS ET PRENOMS</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ADRESSE</u>
TCHAD		
MAMADOU Sako HAMAT HAFFADINE DARA OUNLAOU DIONTOL	Directeur Commercial Coordonateur N. Gaz Contrôleur Affaires Econo.	TOTAL TCHAD - BP 75 tél. : 51.27.27 Tél. : 51.38.97 BP 424 N'DJAMBNA tél. : 51.56.56 POSTE 404
COTE D'IVOIRE		
PANNY Moussa	Président Directeur Général	PETROCI BP V 194 ABIDJAN tél. : 20.25.05 ; Fax : 21.68.27
BUSEBNET Christian	Economiste	PETROCI 04 BP 945 ABIDJAN tél. : 44.32.40
KOUROUMA Issa	Chef Département	PETROCI BP V 194 tél. : 21.40.58
CISSOKO André	Ingénieur Industriel	BP V 42 ABIDJAN tél. : (225) 21.38.71-21.40.09
CILSS		
MM. KOUTABA Michel	Directeur Projets et Programmes	BP 7049 - OUAGADOUGOU
DJIMRANGAR G. Richard	Coordonnateur Régional G.	BP 7049 - OUAGADOUGOU
ABDALLAHI Mahfoudh O.	Assistant PRG	BP 7049 - OUAGADOUGOU
SORGHO Nobila J.C.	Interprète-Traducteur	BP 7049 - OUAGADOUGOU
TONY Ennison	Interprète-Traducteur	01 BP 35 OUAGA 01
SECRETARIAT		
Mme SAWADOGO Rita	Secrétaire de Direction CILSS/PRG	BP 7049 OUAGADOUGOU

ANNEXE TROIS

LETTRE DE BIENVENUE ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION



SECRETARIAT EXECUTIF : B.P. 7049 OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

téléphone : 33-42-52 / 33-43-55 / 33-48-70

Télex : 5263 COMITER Ouaga

LETTRE DE BIENVENUE

/-) Monsieur

Cher Monsieur,

Le CILSS est honoré de votre participation à l'atelier régional sur la politique de promotion du gaz butane.

Votre expérience vous permettra sans aucun doute d'apporter une contribution de qualité au succès des travaux de cet atelier.

Vous trouverez ci-joint une fiche d'inscription que vous voudrez bien remplir et retourner aux organisateurs.

Un programme de travail est également joint. Les horaires de travail sont les suivants :

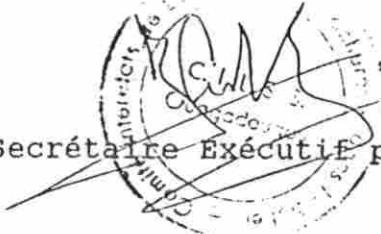
- le matin de 8 h à 13 h
- l'après-midi de 15 h à 18h 30.

Les travaux de l'atelier se dérouleront à la "Caisse Générale de Péréquation" sise Avenue de la résistance - Tél. : 30-61-37 à 39.

Un service de bus assurera votre transport de votre hôtel au lieu de l'atelier.

Vous veillerez donc à être prêt à partir de 7h30 le matin et 14h30 l'après-midi dans le hall de votre hôtel.

KOUTABA Michel


Secrétaire Exécutif par intérim

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

AGE :

Organisme ou Société :
.....

Adresse : Tél : Fax :

Fonction :
.....

Pays :

HOTEL : CHAMBRE :

ANNEXE QUATRE

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ATELIER

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (C.I.L.S.S.)

PROGRAMME REGIONAL GAZ

PROGRAMME DE TRAVAIL

ATELIER SUR LA POLITIQUE DE PROMOTION DU GAZ BUTANE DANS LES PAYS SAHELIENS

OUAGADOUGOU 18 - 22 MAI 1992

Lieu : Caisse Générale de Péréquation

LUNDI 18 MAI

8 h - 8h30 Accueil et instal-
lation des Invités et
Participants

8h30 - 9h Cérémonie officielle d'ouverture.

- Allocution du Secrétaire Exécutif du CILSS.
- Discours d'ouverture du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Mines.

... / ...

9 h - 9h 15 Suspension des séances

9h15 - 10h

- Présentation des participants
- Présentation des objectifs de l'atelier.

10h - 11h30 Questions spots n°1
Harmonisation des consignes de bouteilles et des réchauds

11h30 - 13h Questions Spots n°2

- Harmonisation des structures de prix du gaz

15h15 - 16h45 Question spots n°3
Centres emplisseurs et attributions dépôts détaillants.

16h45 - 17h

- Pause

17h- 18h30 Question spots n°4

- Stratégie d'implication des femmes dans le programme gaz.

MARDI 19 MAI

8h - 9h30 Conclusion des recommandations

9h30 - 11h Présentation commentée du rapport "Etude Régionale Prix et Transport du gaz butane".

.../...

11h - 11h15 Pause

11h15 - 12h30 - 1ère discussion sur le rapport
"Prix" de l'étude.

15h - 16h Reprise et finalisation 1ère
discussion.

16h - 17h 2è discussion sur le rapport
"Transport" de l'étude

17h - 17h15 Pause

17h15 - 18h30 Reprise et finalisation 2è
discussion.
- Constitution de groupes de travail.

MERCREDI 20 MAI

8h - 12h30 Travaux en groupe
Groupe 1
Elaboration d'une politique de vulgarisation et
de promotion du gaz butane.

. Harmonisation des politiques de subvention
des produits et équipements.

. Elaboration des politiques d'animation et de
vulgarisation sur la base de l'expérience d'un
état membre (expérience du Mali)
travaux en groupe.

.../...

Groupe 2

- Elaboration des cadres institutionnels, règlementaires et commerciaux des activités d'approvisionnement, de transport, de distribution du gaz butane :
- Harmonisation des standards et normes des divers équipements et accessoires (bouteilles, brûleurs, etc...)
- Elaboration des textes règlementaires devant régir les diverses activités.
- Définition des circuits d'approvisionnement et modes de stockage et de distribution.

15h - 18h30 Travaux en groupe.

JEUDI 21 MAI

10h - 12h30 Présentation du rapport.

16h - 18h30 Elaboration d'un programme régional d'investissement sur la demande et les axes d'orientation à privilégier pour une éventuelle poursuite du PRG.

20h - lecture du projet de communiqué final.

Cocktail .

.../...

VENDREDI 22 MAI

- 9h - 10h
- Cérémonie officielle de clôture
 - Présentation du communiqué final
 - Allocution du Secrétaire Exécutif du CILSS.
 - Discours de clôture du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Mines.

ANNEXE CINQ

FICHES SUR LES QUESTIONS SPOT

QUESTION SPOT No1

HARMONISATION DES CONSIGNES DE BOUTEILLES ET DES PRIX DES RECHAUDS

A. La situation

Les prix des consignes de bouteilles, ainsi que ceux des réchauds et des supports varient beaucoup d'un pays à l'autre (parfois du simple au triple: voir pages 31-33 du Rapport Prix!).

Il y a 2 types de "fourneaux" à gaz, qui diffèrent selon que le brûleur est vissé directement sur la bouteille, ou qu'il lui est relié à travers un tuyau souple et un détendeur. Les "fourneaux" du premier type fonctionnent à haute pression avec des bouteilles de 3 kg et 6 kg. Ceux du second type s'adaptent de préférence aux bouteilles de 12,5 kg. Il existe également des réchauds à 2 feux, qui utilisent les bouteilles de 6 kg. Au sein de chaque type, les marques et les origines des produits diffèrent. La tendance, qui se dessine dans certain pays, montre que la préférence des ménages va plutôt vers les bouteilles de 6kg et plus.

B. Les problèmes

Les écarts importants des prix des consignes de bouteilles et des réchauds favorisent les commerces transfrontières, pénalisant les Etats qui détaxent et/ou subventionnent ces produits. La multiplicité des marques et des origines des produits implique que les normes auxquels ils obéissent ne sont pas forcément les mêmes.

Le PRG a été conçu pour la promotion des réchauds du premier type dits "populaires" (3-6kg). Cependant, il faut avoir à l'esprit que le PRG ne peut ni ne doit soutenir ou favoriser aucune marque, ni aucun fournisseur au détriment d'un autre.

C. Les questions

1. Comment explique-t-on ces écarts importants entre les prix des consignes et des réchauds?
2. Comment peut-on parvenir à une harmonisation de ces prix?
3. Existe-t-il des différences entre les normes imposées aux produits, par exemple les bouteilles? Si oui peut-on harmoniser les prix avant d'harmoniser les normes?
4. Comment faire pour éviter que les promoteurs de réchauds ne se livrent une concurrence néfaste à l'intérêt des consommateurs?
5. Quel modèle de réchauds semble s'imposer sur le marché?
6. Le PRG doit-il continuer à promouvoir seulement les bouteilles de 3 kg et de 6 kg?

QUESTION SPOT No2

HARMONISATION DES STRUCTURES DE PRIX DU GAZ

La situation

Les prix sont administrés par les gouvernements, qui établissent par décrets les postes des structures (exception: Gambie et Mauritanie). Les structures comprennent un grand nombre de rubriques, qui correspondent à des postes de coûts réels sans toujours traduire les valeurs de ces coûts.

Un regard sur les structures de prix montre de grandes disparités entre les pays (voir pages 22 et 30 du Rapport Prix).

Dans le cadre de l'exécution du Programme Régional Gaz (PRG), les efforts fournis tant au niveau régional que national ont permis la réforme de certaines structures de prix et même dans certains pays, la mise en place d'un fonds de subvention dégressive pour stimuler la croissance de la consommation.

Concernant le transport vers les pays enclavés, un budget de 157 millions de FCFA est disponible pour l'acquisition de camions-citernes en vue de réduire le coût d'importation.

Les Problèmes

Les structures compliquées et disparates d'un pays à l'autre ne facilitent pas la marche vers leur harmonisation.

Le mode de fixation du prix CAF ex-dépôt côtier n'incite pas les opérateurs à rechercher les sources les moins chères.

L'imposition de structures de prix rigides n'a pas favorisé l'abaissement des prix de détail du butane.

Etant donné la surcapacité actuelle des moyens de transport existant, l'achat de camions-citernes additionnel n'est pas nécessaire.

Les Questions

1. Comment pourrions-nous parvenir à une meilleure harmonisation des structures de prix au niveau de la sous-région?
2. Comment faire pour que les autorités de tutelle (Ministères du Commerce) connaissent les détails de la formation des prix pour pouvoir suivre leur évolution?
3. Quels sont les avantages et les inconvénients d'une libéralisation de la distribution du gaz butane?
4. Quelles sont les mesures d'accompagnement nécessaires à cette libéralisation afin de parvenir à une meilleure politique de promotion du gaz butane?
5. Quelle est la meilleure utilisation possible du fonds disponible pour l'achat de camions-citernes?

QUESTION SPOT No3

CENTRES EMPLISSEURS ET ATTRIBUTIONS DES DEPOTS DETAILLANTS

La Situation

L'évolution de la consommation de gaz dans les pays du CILSS est assez encourageante: de 15.000 tonnes en 1980, elle est passée à plus de 50.000 tonnes en 1990.

La distribution intérieure du gaz est assurée en grande partie par deux sociétés pétrolières: SHELL et TOTAL. Cependant, en dehors de la capitale seuls 5 pays disposent d'un ou de deux petits centres emplisseurs. Le transport intérieur se fait donc essentiellement en conditionné et est sous-traité à des petits transporteurs agréés.

Les bouteilles sont propriété des distributeurs et sont en général consignées. La distribution est assurée en grande partie dans les stations services. Mais au fur et à mesure que le marché se développe, les petits détaillants agréés par les distributeurs font leur apparition.

Aucun pays n'a opté pour le système de distribution en vrac, basé sur des petits stockages décentralisés pouvant servir de mini centres emplisseurs.

Les Problèmes

Le transport en conditionné entraîne un vieillissement rapide des bouteilles. La multiplication des centres emplisseurs générerait des économies sur les bouteilles, mais exige de gros investissements.

Le coût du transport est entièrement répercuté au consommateur: or il assuré uniquement par des transporteurs agréés.

L'absence de pompistes qualifiés empêche la mise en place de mini centres emplisseurs dans les localités éloignées.

Le nombre de détaillants est encore assez réduit. La faiblesse de leur marge ne leur permet pas de couvrir les zones éloignées.

Les Questions

1. Que faut-il faire pour assurer une distribution plus rationnelle et plus sécurisée?
2. Quelles seraient les bénéfices d'une libéralisation du transport?
3. Quels sont les facteurs de motivation d'une multiplication des points de vente?

QUESTION SPOT No4

STRATEGIE D'IMPLICATION DES FEMMES DANS LE PROGRAMME GAZ

La Situation

Dans le cadre de l'exécution du PRG, une attention particulière est accordée aux actions de sensibilisation et d'animation. Etant donné que la cible principale de ces actions est constituée par les femmes, l'implication de ces dernières dans le Programme Gaz s'avère une nécessité. Malheureusement, à l'heure actuelle cette implication se limite à l'utilisation des animatrices pour assurer les actions de sensibilisation.

Concernant la réalisation des supports de communication, il avait été retenu, en raison de l'enveloppe budgétaire allouée à cette activité, de réaliser tous ces supports au niveau régional. C'est ainsi que le film "La Vie en Fumée", que vous allez visionnez, a été réalisé.

Les problèmes

La participation actuelle des femmes au Programme Gaz semble insuffisante à leurs yeux, qui aspirent à voir des femmes à tous les niveaux du processus de développement du gaz butane.

Les supports de communication réalisés au niveau régional (film court métrage et spots) ne cadrent pas toujours avec les réalités du terrain dans certains pays. Ils n'ont pas été transmis aux pays respectifs malgré le démarrage de la campagne de à cause des retards dans leur réalisation.

Les Questions

1. Comment percevez-vous le rôle des femmes dans le Programme Gaz?
2. Quel peut être la participation des associations féminines dans le Programme Gaz?
3. Est-il indispensable de faire des animatrices de futures dépositaires de dépôts de détaillant?
4. Après avoir visionné le film "La Vie en Fumée", est-ce qu'il cadre selon vous avec les réalités de chacun des pays de la sous-région?
5. Dans le cadre d'un éventuel PRG II, quelles seront vos attentes vis à vis des supports médiatiques?

ANNEXE SIX

**NOTE SUR LES DOCUMENTS DE REFERENCE POUR LES TRAVAUX
EN COMMISSIONS**

DOCUMENTS DE REFERENCE POUR LES TRAVAUX EN GROUPES

Après les discussions "à batons rompus" lors des questions spot et les explications sur les rapports "Prix" et "Transport" de l'étude SEED, les travaux en groupes auront pour objectif de dégager les lignes directrices d'action dans les domaines de la demande (politique de promotion et de vulgarisation du gaz butane) d'une part et, d'autre part, de l'offre (cadres institutionnels et règlementaires, optimisation des approvisionnements, etc...).

Le Groupe 1 s'occupera des aspects relatifs à la demande; tandis que le Groupe 2 s'intéressera à ceux relatifs à l'offre.

Groupe Un: Elaboration d'une politique de vulgarisation et de promotion du gaz butane

- **Thème Un:** Harmonisation des politiques de subvention des produits et des équipements
Documents de référence: Rapport "Prix": pages 44 à 51, et conclusions de la Question Spot n°2
- **Thème Deux:** Elaboration de politiques d'animation et de vulgarisation
Documents de référence: Rapport "Prix": pages 1 à 6, extrait du "Manuel de Référence de l'Animatrice", et conclusions sur la Question Spot n°4

Groupe Deux: Elaboration des cadres institutionnels, définition des circuits d'approvisionnement

- **Thème Un:** Elaboration des cadres institutionnels...
Documents de référence: Rapport "Prix": pages 13 à 18, et conclusions de la Question Spot n°3
- **Thème Deux:** Harmonisation des standards et normes
Documents de référence: Rapport "Prix": pages 31 à 33, et conclusions de la Question Spot n°1
- **Thème Trois:** Elaboration des textes règlementaires
Documents de référence: Rapport "Prix" pages 38 à 43
- **Thème Quatre:** Définition des circuits d'approvisionnement
Documents de référence: Rapport "Prix" pages 35 à 37, et Rapport "Transport" pages 1 à 17

Les résultats des travaux en groupe serviront de base pour l'"Elaboration d'un Programme Régional d'Investissement et des Axes d'Orientation à privilégier pour la Poursuite du PRG". Pour ce thème les documents de référence sont: Rapport "Prix" pages 52-58 et 59-85 (recommandations pays), Rapport "Transport" pages 17-18, et Rapports des Groupes de Travail.

ANNEXE SEPT

FICHE DE PROJET DE LA DEUXIEME PHASE DU PRG

PROGRAMME REGIONAL GAZ - CILSS/CCE

PLANIFICATION DE LA PHASE II

JUSTIFICATION

En des Composantes Nationales:

Le tableau 1 figurant ci après donne le bilan d'exécution du PRG dans les différents pays. point de vue de l'exécution financière au 30 Avril 1992, seuls 742 millions de FCFA ont été ensés sur un budget de 2,36 milliard!

Quant aux actions sur la demande (ventes promotionnelles, animation-démonstration), elles nt pas encore démarré dans la moitié des pays membres. Elles ont cependant permis d'écouler 0 réchauds et d'augmenter la consommation de gaz dans les pays concernés. La consommation le de gaz a augmenté de près de 5000 tonnes en un an (de 1990 à 1991) sans compter la part Cap-Vert dans la consommation de 1991! Cette consommation aurait permis de sauvegarder plus 27000 tonnes de bois et 92000 tonnes de charbon!

D'une manière générale, les trois partenaires (opérateurs, gouvernements et délégations a CCE) se sont activement investis dans le Programme. Une mention particulière sera faite aux vernements du Burkina Faso et du Sénégal, qui subventionnent le gaz à partir d'autres ources que celles fournies par la CCE.

Le Comité de Pilotage de Bamako aura permis une intensification des actions auprès de es les parties concernées, aboutissant ainsi au déblocage de la situation dans certains pays (Guinée-Bissau et Mauritanie) et à la réalisation de certains supports médiatiques.

Comme points forts de la Première Phase du PRG, on peut citer le rapprochement entre les ministrations et les Pétroliers, les mesures de détaxation et de subventionnement du gaz, .. L'inadéquation du dispositif de pilotage du Programme, la faiblesse de la subvention et l'existence de réchauds adaptés dans certains pays constituent quelques uns des points faibles.

LES AXES FUTURS

Les axes de travail futurs du P.R.G. découlent naturellement des considérations ci-dessus, articulent autour des points suivants:

Les Etudes de faisabilité

Les Politiques et les stratégies

La Promotion de terrain

L'Appui financier d'accompagnement du Programme aux Composantes Nationales et aux Professionnels du gaz.

Le tableau donne le détail du contenu de chacun de ces axes de travail.

TABLEAU 1

PAYS	EXECUTION FINANCIERE			DEMARRAGE			RESULTATS OBTENUS			ENGAGEMENT PARTENAIRE		
	BUDGET (1000 CFA)	MISE EN PLACE	DEPENSES (1000 CFA)	VENTES PROMO.	ANIMA- TION	RECHAUDS VENDUS	GAZ CONSUMME (T)	ECONOMIE REALISEE	OPERA- TEURS	GOUVER- NEMENTS	DELEGA- TIONS CCE	
Burkina Faso	270640	01/05/90	125000	01/07/91	n.d.	n.d.	2085	2100	7100	***	***	
Cap-Vert	29470	n.d.	0	n.d.	n.d.	n.d.	5508	-	-	**	*	
Gambie	276500	01/05/91	12000	n.d.	n.d.	n.d.	800	800	4000	**	***	
Guinée-B.	105759	01/04/92	0	n.d.	01/05/92	n.d.	600	600	-	**	*	
Mali	285500	01/02/91	100000	01/06/91	01/06/91	5000	1047	1600	9450	**	***	
Mauritanie	412825	n.d.	0	n.d.	n.d.	n.d.	9035	11000	-	**	***	
Niger	334712	01/06/90	110000	01/06/90	01/06/90	n.d.	556	700	6800	**	***	
Sénégal	382414	01/05/91	370000	-	01/01/92	n.d.	32111	39000	-	68000	***	
Tchad	263625	01/03/91	25000	01/09/91	01/04/92	3000	200	320	-	5800	**	
Composantes Nationales	2361445	-	742000	-	-	8000	51942	56120	27350	92800	***	
Coordination Régionale	1032589	01/09/89	271239	-	-	-	-	-	-	-	***	
CILSS	3394034	-	1013239	-	-	8000	51942	56120	27350	92800	**	

Remarques:

1. "n.d." signifie selon les cas "non démarré" (campagnes) ou "non disponible" (fonds, ou données)

2. " " signifie que la donnée n'est pas disponible actuellement

3. Les chiffres sur l'ensemble CILSS sont incomplets, donc provisoires

4. "***" signifie "très engagé"; " **" signifie "assez engagé"; " * " signifie "engagement timide"

P.R.G. PHASE II

TABLEAU 2

		APPUI TECHNIQUE PROMOTION TERRAIN	APPUI FINANCIER D'ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME
ETUDES DE FAISABILITE	POLITIQUES ET STRATEGIES	<p>Appui aux campagnes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Sensibilisation o Promotion o Suivi/Evaluation <p>Appui à la formation des:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Animatrices/enquêteurs o Revendeurs/artisans <p>Appui au commerce:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Mise en place de systèmes de crédit: tontines, etc... o Mise en place des réseaux commerciaux <p>Appui à la recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Test/mise au point de réchauds adaptés 	<p>PROFESSIONNELS DU GAZ</p> <p>COMPOSANTES NATIONALES</p> <ul style="list-style-type: none"> o Soutien 1er équipement de centres emplisseurs o Appui aux réseaux commerciaux o Appui aux artisans o Production de supports médiatiques
		<p>Négociations:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Etats - Compagnies o Etats - Etats o Etats - Institutions financières <p>Stratégies:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Regroupement achats o Harmonisations techniques régionales <p>Information:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Médiatisation du gaz o Collecte et diffusion de l'information sur le gaz o Banque de données basée au RESADOC 	<p>Appui aux campagnes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Sensibilisation o Promotion o Suivi/Evaluation <p>Appui à la formation des:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Animatrices/enquêteurs o Revendeurs/artisans <p>Appui au commerce:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Mise en place de systèmes de crédit: tontines, etc... o Mise en place des réseaux commerciaux <p>Appui à la recherche:</p> <ul style="list-style-type: none"> o Test/mise au point de réchauds adaptés

PROGRAMME REGIONAL GAZ - CILSS/CCE
PLANIFICATION DE LA PHASE II

DISPOSITIF MINIMUM DE PILOTAGE

Cellule de Coordination Régionale:

La conduite des activités requises selon les axes de travail définis ci-dessus exigera beaucoup d'efforts de la Cellule de Coordination Régionale (CCRG). Ces efforts peuvent se ranger dans trois catégories (cf tableau 3):

Les Activités de Routine: gestion, coordination, etc...

Les Actes de Stratégie: stratégies, négociations, etc...

Les Actions Techniques: appui technique, promotion...

Le dispositif minimum envisagé pour la conduite de tous ces efforts prévoit au sein de la CCRG les postes suivants:

Un Coordonnateur Régional (CRG): pour la conduite et la coordination des Activités de Routine, des Actes de Stratégie et des Actions Techniques ci-dessus définies. Le CRG sera assisté par un petit staff permanent comprenant: un assistant administratif et financier, une secrétaire et un chauffeur.

Deux Coordonnateurs Assistants (CRGA): pour aider le CRG dans la conduite et la coordination des Actes de Stratégie d'une part et, des Actions Techniques d'autre part.

Les CRGA passeront chacun en moyenne une semaine par mois à Ouagadougou pendant 10 mois par an pour faire le point avec le CRG: statuer sur les actions entreprises et planifier celles à venir.

Assistance Technique:

Pour appuyer la CCRG dans la conduite des actions ci-dessus, une assistance technique sera nécessaire. Elle sera mise à la disposition de la CCRG sous la forme de volants (niveaux exprimés en hommes.mois) de consultation:

Volant Expertise: environ 380 hommes.jours sur 3 ans

Volant Etudes: environ 24 hommes.mois sur 3 ans.

Organisations Nationales:

Elles sont chargées dans leurs pays respectifs de la conduite des actions de promotion et d'appui financier d'accompagnement du Programme. Le tableau 4 en donne une structure nationale.

TABLEAU 3

CELLULE DE COORDINATION REGIONALE DU P.R.G. (C.R.G.)							
		Stratégies					
		Définitions Gestion Coordination Suivi Evaluation Information Documentation					
		Appui technique composantes nationales					
		Ingénierie de terrain					
VOLANT ETUDES							
Sous-traitance aux Bureaux d'Etudes Spécialisés							
<ul style="list-style-type: none"> o Exécution des différentes études de faisabilité avec des termes de référence élaborés par la Cellule de Coordination Régionale o Conduite, supervision de campagnes d'animation et de promotion terrain 							
VOLANT EXPERTISE							
EXPERT PETROLIER		EXPERT JURISTE	EXPERT ANIMATION				
		<ul style="list-style-type: none"> o Stratégies de médiation, de promotion et d'appui au commerce 					
		<ul style="list-style-type: none"> o Harmonisation des règlementations o Appui technique dans les négociations 					

TABLEAU 4

COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME					
MINISTERES CHARGES DE		PROFESSIONNELS DU SECTEUR PETOUILIER ET GAZIER	ORGANISATIONS FEMININES ET AUTRES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS	CONACILSS	DELEGATION DE LA C.C.E.
ENERGIE	COMMERCE ET BUDGET	ENVIRONNEMENT			
CELLULE DE COORDINATION NATIONALE					
<p>Personnel variable selon les pays en fonction du stade d'avancement et de l'ampleur du Programme National de Promotion du Gaz Butane, mais comprenant au minimum:</p> <ul style="list-style-type: none"> o un Coordonnateur National o un assistant en gestion 					

PROGRAMME REGIONAL GAZ - CILSS/CCE PLANIFICATION DE LA PHASE II

COUT DE LA PHASE DEUX DU P.R.G.

Le tableau 5 donne les détails du coût de chacun des trois volets requis pour la mise en œuvre de la deuxième phase du PRG:

les composantes nationales: 4,117 milliards de FCFA

la coordination régionale: 340 millions de FCFA

l'assistance technique: 324 millions de FCFA.

Le coût total du PRG II se chiffre donc à 4,781 milliards de FCFA environ.

Au titre du Fonds Gaz mis à leur disposition, plusieurs pays ont accordé des crédits aux partenaires économiques; ces crédits se chiffrent à un montant total de 969,2 millions de FCFA. De plus il faut ajouter le montant de 157 millions de FCFA, qui était réservé pour l'achat de camions-citernes, et qui est toujours disponible. Le montant total des sommes disponibles est donc de 1,126 milliards de FCFA. Pour le financement de la Phase II du PRG, il reste donc à trouver un montant de 3,655 milliards de FCFA environ.

TABLEAU 5

RUBRIQUES	MONTANT UNITAIRE (x 1000 CFA)	NOMBRE D'UNITES	UNITE	MONTANT ANNUEL (x 1000 CFA)	TOTAL 3 ANS (x 1000 CFA)
1. COMPOSANTES NATIONALES:					
1.1. Actions sur la demande:					
o Sensibilisation/Promotion/Suivi	6000	9	pays	54000	162000
o Formation animatrices/revendeurs/artisans	1500	9	pays	13500	40500
o Production de supports médiatiques	50000	9	pays	-	450000
1.2. Fonds Gaz:					
o Soutien 1er équipement	5	37100	réchauds	185500	556500
o Appui aux réseaux commerciaux	12500	9	pays	112500	337500
o Appui aux artisans	15000	9	pays	-	135000
1.3. Appui aux Professionnels:					
o Création centres emplisseurs	46000	12	centres	-	552000
o Achat de camions-citernes	69000	6	camions	-	414000
o Stocks outils de réservoirs	-	-	-	-	1345000
1.4. Personnel et fonctionnement:					
o Indemnités des Coordonnateurs	1800	9	pays	16200	48600
o Salaires des secrétaires	1200	9	pays	10800	32400
o Salaires des chauffeurs	600	9	pays	5400	16200
o Indemnités des comptables	600	9	pays	5400	16200
o Frais de fonctionnement				2000	6000
o Matériels divers					5000
SOUS-TOTAL:					4116900
2. COORDINATION REGIONALE:					
2.1. Personnel permanent:					
o Coordonnateur Régional	911	12	mois	10931	32792.4
o Assistant Administratif	425	12	mois	5100	15300
o Secrétaire	235	12	mois	2820	8460
o Chauffeur	96	12	mois	1152	3456
2.2. Personnel à temps partiel:					
o Coordonnateur Assistant Stratégie	39	70	hom.jour	2705	8114
o Coordonnateur Assistant Appui Technique	39	70	hom.jour	2705	8114
o Déplacements (billetts + perdiems)	500	20	voyages	10000	30000
2.3. Fonctionnement:					
o Fournitures de bureau	-	-	-	2500	7500
o Multiplication et diffusion documents	-	-	-	2500	7500
o Communications (téléphone, fax, ...)	-	-	-	4000	12000
o Contribution au fonctionnement CILSS	-	-	-	4000	12000
o Charges diverses	-	-	-	3333	10000
o Matériels divers et fonctionnement	-	-	-	-	10000
2.4. Missions et Rencontres:					
o Missions préparatoires	-	-	-	-	12500
o Missions de suivi	-	-	-	-	12500
o Réunions du Comité de Pilotage	-	-	-	8000	24000
o Rencontres Profession - Administration	-	-	-	12500	37500
2.5. Information et Documentation:					
o Médiatisation du gaz	-	-	-	15000	45000
o Collecte/Diffusion de l'information	-	-	-	4500	13500
2.6. Recherche sur les réchauds adaptés	-	-	-	-	30000
SOUS-TOTAL:					340236
3. ASSISTANCE TECHNIQUE					
3.1. Volant Expertise:					
o Niveau d'effort	400	126	hom.jour	50400	151200
o Déplacements (voyages + perdiems)	1060	9	voyages	9540	28620
3.2. Volant Etudes de Faisabilité	6000	8	hom.mois	48000	144000
SOUS-TOTAL:					323820
TOTAL GENERAL:					4780956

ANNEXE HUIT

COMMUNIQUE FINAL

COMMUNIQUE FINAL

Du 18 au 22 Mai 1992, s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso), l'Atelier sur la Politique de Promotion du Gaz Butane au Sahel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Hubert YAMEOGO, Secrétaire Général du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines, représentant son Ministre en présence de Monsieur Michel KOUTABA, Directeur des Projets et Programmes, représentant du Secrétaire Exécutif du CILSS et de Monsieur RAMBAUD, représentant le Délégué de la Commission des Communautés Européennes.

Y prenaient part les Représentants des Ministères du Commerce, les Opérateurs Economiques du secteur pétrolier et les Coordonnateurs Nationaux du Programme Gaz des pays suivants membres du CILSS:

- Burkina Faso
- Gambie
- Guinée-Bissau
- Mali
- Mauritanie
- Niger
- Sénégal
- Tchad.

On notait également la participation du Président-Directeur Général de la PETROCI (Côte d'Ivoire) accompagné de plusieurs de ses collaborateurs (cf liste des participants en annexe).

..../....

Dans son discours de bienvenue, Mr Hubert Yaméogo s'est félicité de la tenue du présent Atelier qui se tient après le comité de pilotage de Bamako de janvier 1992 et qui doit constituer un cadre privilégié d'échanges d'expériences et de points de vues en vue de faire de l'option pour la promotion du gaz un axe primordial du développement économique et social des pays Sahéliens.

Poursuivant son propos, Monsieur Hubert a souligné la contribution du programme régional gaz dans la lutte contre la désertification. Il a exhorté les professionnels de gaz à tout mettre en oeuvre pour le succès du programme. Il a enfin invité les participants à tout mettre en oeuvre pour définir les grandes orientations de la deuxième phase du programme.

Auparavant le Représentant du Secrétaire Exécutif a souligné les efforts déjà déployés au niveau du Programme Régional Gaz pour la promotion de l'utilisation du gaz butane au Sahel au regard du niveau important de la consommation actuelle par rapport à celui du démarrage du Programme. Il a par ailleurs attiré l'attention des participants sur les nombreuses questions non encore résolues dans le secteur de l'énergie domestique. Il a enfin exhorté les participants à mettre à profit leur expérience pour apporter des réponses à toutes ces questions.

Poursuivant ses travaux en plénière, l'Atelier a adopté son programme de travail et a examiné les questions suivantes:

- a. Harmonisation des prix des consignes de bouteilles et des réchauds
- b. Harmonisation des structures de prix du gaz

.../...

- c. Centres emplisseurs et dépôts détaillants
- d. Stratégie d'implication des femmes dans le Programme Régional Gaz.

Concernant le premier point, l'Atelier a constaté les limites de la promotion du gaz butane liées entre autres à la fuite transfrontalière des bouteilles. Il a recommandé l'harmonisation des consignes, le regroupement des commandes de bouteilles, et encouragé la promotion des bouteilles de 3 et 6 kg destinées aux ménages à revenu modeste.

S'agissant de l'harmonisation des structures de prix du gaz, l'Atelier a proposé l'adoption de la structure suivante: prix CAF, transport terrestre, frais importateur, droits et taxes, rémunération des distributeurs, marges aux revendeurs, subvention. Sur ce dernier point, l'Atelier a recommandé le soutien du prix du gaz par tous les moyens appropriés, notamment par la péréquation entre les différents produits pétroliers en vue de stabiliser le prix au consommateur à un niveau compétitif par rapport aux combustibles ligneux les plus utilisés. Vu le volume actuel du marché du gaz comparé à celui des autres produits pétroliers dans les différents pays, ce soutien ne représente pas une charge significative pour les Etats.

Quant aux centres emplisseurs et aux dépôts détaillants, l'Atelier a enrégistré les difficultés liées à la distribution à l'intérieur des pays. Il a insisté sur la sécurité et la rentabilité au niveau des centres emplisseurs. Il a recommandé qu'un appui soit apporté aux pays par le PRG dans la création et/ou la réhabilitation de ces centres. Toutefois la mise en place de ces centres doit se faire en fonction de la demande.

.../...

Examinant enfin la question sur la stratégie d'implication des femmes dans le PRG, l'Atelier a reconnu la place de choix des femmes dans la sensibilisation et l'animation pour la promotion du gaz butane. A ce propos, il a entendu les stratégies développées par les pays membres et a recommandé l'implication des structures autonomes féminines et des scolaires au Programme. Par ailleurs l'Atelier a recommandé qu'un accent particulier soit mis sur les supports médiatiques dans les actions de sensibilisation et d'animation.

Par la suite, l'Atelier a examiné les recommandations issues de l'Etude Régionale sur les Prix et le Transport du Gaz Butane portant entre autres sur les points suivants:

- réduction des prix CAF du gaz
- libéralisation des importations, de la distribution et des prix du gaz
- utilisation des fonds d'investissement.

Concernant la réduction des prix CAF du gaz, l'Atelier a recommandé autant que faire se peut l'indexation sur les prix internationaux et le regroupement des commandes de gaz.

S'agissant du deuxième point, l'Atelier a recommandé:

- de réservier la fonction d'importateur aux opérateurs qualifiés et fiables;

..../....

- de respecter les conditions de sécurité et d'investissement dans la libéralisation de la distribution;
- de libéraliser les prix en respectant les plafonds fixés par les Etats.

Pour ce qui est de l'utilisation des fonds d'investissement, l'Atelier a recommandé qu'un appui financier conséquent soit apporté aux Etats.

L'Atelier a approfondi en commissions ses réflexions sur les questions liées à:

- l'harmonisation des prix du gaz et des consignes
- la politique de vulgarisation et d'animation
- l'élaboration des cadres institutionnels
- l'élaboration des textes réglementaires
- la définition des circuits d'approvisionnement.

Abordant le problème des consignes, l'Atelier a recommandé l'application d'une politique de consignation des bouteilles par tous les Etats. En outre, il a recommandé l'application par tous les Etats d'un montant uniforme de consigne pour chaque type de bouteilles.

.../...

Appréciant les expériences existantes en matière de politique de vulgarisation et d'animation, l'Atelier a exhorté les Etats membres à engager des actions dans ce sens et de les évaluer périodiquement.

En matière d'importation, de transport, d'exploitation et de distribution du gaz, l'Atelier a recommandé la définition d'un cadre institutionnel par les Etats membres.

L'Atelier a constaté l'inadéquation des textes réglementaires en matière de sécurité. A cet effet, il a recommandé la réalisation d'une étude par le CILSS.

L'Atelier a défini des circuits d'approvisionnement à partir des pays côtiers et des pays enclavés, et a recommandé la réalisation d'une étude objective pour optimiser ces circuits.

Dans la mise en oeuvre de ces recommandations, des accords sont nécessaires entre les Etats et les opérateurs d'une part, et d'autre part, entre les Etats.

Constatant le démarrage très tardif de la Phase I du Programme et appréciant la contribution que pourrait apporter ce Programme dans la lutte contre la désertification, tenant compte des préoccupations des Etats membres, l'Atelier a recommandé la mise en place de la Phase II du Programme Régional Gaz à partir de Janvier 1993. Pour la formulation de cette phase, l'Atelier a dégagé les principaux axes qui s'articulent autour des points suivants:

.../...

- Etudes de faisabilité
- Politiques et stratégies
- Promotion de terrain
- Appui financier aux composantes nationales et à la profession.

Pour l'exécution de cette deuxième phase, un dispositif minimum de la Coordination Régionale et des composantes nationales a été proposé. Des termes de référence, qui seront élaborés, viendront préciser le contenu à donner à ces différents points, ainsi que les coûts y afférant.

L'Atelier se félicite du rapprochement entre les Etats et les Opérateurs économiques du secteur pétrolier tant sur le plan institutionnel que sur celui des opérations afin d'atteindre l'objectif audacieux que le CILSS s'est assigné dans la lutte contre la désertification.

Enfin, l'Atelier a adressé une motion de remerciements à Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, à son Gouvernement et au Peuple Burkinabè tout entier pour l'accueil chaleureux dont les participants ont fait l'objet durant tout leur séjour.

Ouagadougou, le 22 Mai 1992

L'ATELIER

ANNEXE NEUF

DISCOURS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE

DISCOURS D'OUVERTURE DU SECRETAIRE GENERAL
REPRESENTANT LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU
COMMERCE ET DES MINES

MONSIEUR LE SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS
MONSIEUR LE DELEGUE DE LA COMMISSION DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES
MONSIEUR LE COORDONNATEUR REGIONAL GAZ
MESSIEURS LES DELEGUES DES ETATS MEMBRES DU CILSS
MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES SOCIETES PROFESSIONNELS DU GAZ
HONORABLES INVITES
MESDAMES, MESSIEURS.

C'EST POUR MOI UN REEL PLAISIR QUE DE M'ADRESSER A VOUS AU NOM DU CAMARADE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DES MINES EMPÊCHE, A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CE MATIN:

JE VOUDRAIS TOUT D'ABORD SOUhaiter LA BIENVENUE A OUAGADOUGOU AUX DELEGUES DES ETATS MEMBRES DU CILSS ET AUX REPRESENTANTS DES SOCIETES DE LA SOUS-REGION.

JE ME REJOUIS DE L'HONNEUR QUI EST FAIT AU BURKINA POUR ABRITER L'ATELIER DU PROGRAMME REGIONAL GAZ SUR "LA POLITIQUE DE PROMOTION DU GAZ BUTANE AU SAHEL".

LE DERNIER COMITE DE PILOTAGE TENU A BAMAKO DU 13 AU 16 JANVIER 1992 A CERTAINEMENT VU JUSTE EN PRECONISANT UNE TELLE RENCONTRE A LA PHASE ACTUELLE D'EXECUTION DU PROJET.

.../...

EN EFFET, C'EST UN CADRE QUI VOUS PERMETTRA D'ECHANGER VOS EXPERIENCES RESPECTIVES, D'HARMONISER VOS POINTS DE VUE ET SURTOUT DE FAIRE DES PROPOSITIONS CONCRÈTES ALLANT DANS LE SENS DE FAIRE DE L'OPTION POUR LA PROMOTION DU GAZ UN AXE PRIMORDIAL DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PAYS SAHéliENS, TANT IL EST VRAI QUE LA PRESERVATION DE NOTRE ECOSYSTÈME CONSTITUE AUJOURD'HUI UNE PREOCCUPATION MAJEURE DE NOS ETATS.

AU BURKINA FASO, LE PROGRAMME REGIONAL GAZ EST VENU RENFORCER ET AMPLIFIER LES EFFORTS ENTREPRIS DEPUIS 1984 DANS LA LUTTE INTENSIVE CONTRE LA DESERTIFICATION. MALGRE UN RETARD DE DEMARRAGE, LES CONDITIONS SONT EN TRAIN D'ÊTRE CREEES GRÂCE AU PROJET GAZ, POUR UNE CROISSANCE CONTINUE DU MARCHE DU GAZ ET DES EQUIPEMENTS.

C'EST LE LIEU POUR MOI DE SOULIGNER LE RÔLE FONDAMENTAL DES PROFESSIONNELS DE GAZ DANS LE SUCCÈS DU PROGRAMME REGIONAL GAZ CAR A L'EVIDENCE DE LEUR PERFORMANCE SUR LE TERRAIN, DE LEUR CAPACITE A SATISFAIRE LES CONSOMMATEURS DEPENDRA L'AMPLEUR DES RETOMBÉES DU PROJET GAZ.

JE LES ENCOURAGE DONC A SAISIR L'OCCASION DE CETTE RENCONTRE POUR METTRE EN EXERGUE LEURS CONTRAINTES ET DESIDERATA AFIN QU'ENSEMBLE, VOUS PUISSIEZ ENVISAGER ET TRACER DES PERSPECTIVES QUI SOIENT A LA HAUTEUR DES AMBITIONS DE NOS ETATS.

JE NE DOUTE PAS QUE L'ESPRIT DE SOLIDARITE SAHéliENNE ET DE DYNAMIQUE SOUS-REGIONALE QUI VOUS ANIME TOUS SERA UN FACTEUR ET GAGE DU SUCCÈS DE VOS TRAVAUX.

.../...

AVANT DE TERMINER MON PROPOS, JE VOUDRAIS REAFFIRMER TOUTE LA GRATITUDE DE MON PAYS A L'ENDROIT DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES POUR L'ASSISTANCE COMBIEN PRECIEUSE ET SOUS DE MULTIPLES FORMES QU'ELLE APPORTE AUX ETATS MEMBRES DU CILSS.

JE FELICITE LE SECRETARIAT EXECUTIF DU CILSS POUR SA PERSEVERANCE, MALGRE DES CONDITIONS ECONOMIQUES DIFFICILES DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES MISSIONS QUI LUI INCOMBENT.

EN VOUS ASSURANT DU SOUTIEN INDEFECTIBLE DES AUTORITES DU BURKINA FASO, JE DECLARE OUVERT, L'ATELIER DU PROGRAMME REGIONAL GAZ SUR "LA POLITIQUE DE PROMOTION DU GAZ BUTANE AU SAHEL".

JE VOUS REMERCIE.

DISCOURS DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS
A L'OUVERTURE DE L'ATELIER SUR LA POLITIQUE
DE PROMOTION DU GAZ BUTANE AU SAHEL

OUAGADOUGOU 18 - 22 MAI 1992

=====

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL,

MONSIEUR LE DELEGUE DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES
EUROPEENNES ;

MESDAMES ET MESSIEURS.

L'ATELIER SUR LA POLITIQUE DE PROMOTION DU GAZ
BUTANE, SE TIENT A UN MOMENT OU LE BURKINA VIT SA PLEINE
CAMPAGNE LEGISLATIVE EN VUE DE S'ACHEMINER VERS LA DEMOCRATIE
MULTIPARTISTE.

AUSSI, MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL, PERMETTEZ-MOI
D'ADRESSER AU PEUPLE BURKINABÈ ET AU GOUVERNEMENT MES VOEUX
LES PLUS SINCÈRES POUR LE SUCCÈS DE CETTE BELLE ENTREPRISE.

.../...

JE VOUDRAIS PROFITER DE CETTE OPPORTUNITE POUR REMERCIER TOUS CEUX QUI ONT BIEN VOULU SE SOUSTRAIRE A LEURS RESPONSABILITES VITALES ET FAIRE LE DEPLACEMENT POUR VENIR ECHANGER, PARTAGER LEURS EXPERIENCES PROFESSIONNELLES ET PRATIQUES DE TOUS LES JOURS.

LES EFFORTS DEPLOYES AU NIVEAU DU PROGRAMME REGIONAL GAZ DU CILSS POUR LA PROMOTION DE L'UTILISATION DU GAZ BUTANE AU SAHEL SONT IMPORTANTS.

LA PREUVE EST QUE LES TAXES ET DROITS DE DOUANE ONT ETE SUPPRIMES DANS LA MAJORITE DES PAYS DU CILSS ET QUE LE GAZ EST SUBVENTIONNE DANS LES PAYS ENCLAVES LE RENDANT COMPETITIF AVEC LE CHARBON DE BOIS.

LA CONSOMMATION DU GAZ AU SAHEL EST PASSE D'ENVIRON 27.000 TONNES AU DEMARRAGE DU PROJET A PLUS DE 60.000 TONNES ACTUELLEMENT.

TOUTEFOIS, BEAUCOUP D'EFFORTS RESTENT A DEPLOYER : JE PRENDS POUR EXEMPLE LE SENEGAL OU LA BUTANISATION A COMMENCE EN 1974 COMPTE AUJOURD'HUI 40% DES MENAGES UTILISANT

.../...

LE GAZ COMME COMBUSTIBLE PRINCIPAL A DAKAR ; IL EST CERTAIN QUE LA PROPORTION EST BEAUCOUP PLUS FAIBLE VOIRE INSIGNIFIANTE DANS LES AUTRES PAYS.

C'EST DIRE QUE LES SAHELIENS DANS LEUR MAJORITE CONTINUENT DE BRULER DU BOIS ET PIRE DU CHARBON DE BOIS A UN RYTHME INSUPPORTABLE POUR NOTRE SYSTEME ECOLOGIQUE.

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL,
HONORABLES DELEGUES,

NUL N'IGNORE LES QUESTIONS FONDAMENTALES QUE POSE CE SOUS-SECTEUR DE L'ENERGIE DOMESTIQUE.

CE SONT LES QUESTIONS SUR LES POSSIBILITES D'ABAISSEUR DAVANTAGE LES PRIX DU GAZ BUTANE ET DES EQUIPEMENTS ASSOCIES, DANS DES CONDITIONS ECONOMIQUES ACCEPTABLES, A TRAVERS UN REAJUSTEMENT DES REGLEMENTATIONS, DES POSTES DE COÛT ET DES REGIMES DE TAXATION ;

..../...

CE SONT EGALEMENT LES QUESTIONS :

- SUR LES VOIES ET LES ETAPES A SUIVRE POUR PARVENIR A UNE MISE EN COHERENCE DE LA POLITIQUE REGIONALE DE PROMOTION DU GAZ BUTANE
- SUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT DES PAYS ENCLAVES, A TRAVERS UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUE ;
- SUR LE RÔLE DE LA FEMME DANS LE PROGRAMME REGIONAL GAZ ;

CE SONT ENFIN LES QUESTIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE, DE FORMATION, DES RÔLES RESPECTIFS DES BAILLEURS DE FONDS, DU CILSS ET DES SOCIÈTES PETROLIÈRES POUR UNE EVENTUELLE DEUXIÈME PHASE DU PROJET.

TOUTES CES QUESTIONS, ET BIEN D'AUTRES FERONT L'OBJET DE VOS PREOCCUPATIONS TOUT AU LONG DE CETTE SEMAINE QUE DURERA L'ATELIER.

.../...

JE SUIS SÛR QUE LES EXPERIENCES DES UNS ET DES AUTRES VOUS PERMETTRONT DE TENTER D'APPORTER DES REPONSES A TOUTES CES QUESTIONS.

NOTRE ATELIER EST CONDAMNE AU SUCCÈS ET JE NE DOUTE PAS QUE VOS COMPETENCES, VOTRE SENS AIGU DE LA RESPONSABILITE FACE AU DEFI DE LA DESERTIFICATION ET DU SOUS-DEVELOPPEMENT GUIDERONT LES DEBATS DANS UN ESPRIT SEREIN ET CONSTRUCTIF.

PERMETTEZ-MOI, MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL,
MESDAMES, MESSIEURS LES INVITES,
HONORABLES DELEGUES,

D'ADRESSER AU NOM DE TOUS LES ETATS SAHELIENS, NOS VIFS REMERCIEMENTS A LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES DONT L'ASSISTANCE FINANCIÈRE ET LE SOUTIEN ACTIF PERMETTRONT LA REALISATION DE CET IMPORTANT PROGRAMME REGIONAL.

.../...

JE NE SAURAIS TERMINER CETTE ALLOCUTION SANS
REMERCIER LES AUTORITES DU BURKINA FASO. L'APPUI A
L'ORGANISATION DE L'ATELIER, L'ACCUEIL FRATERNEL RESERVE AUX
PARTICIPANTS TEMOIGNENT DE L'ATTACHEMENT DU PRESIDENT DU FASO,
SON EXCELLENCE MONSIEUR BLAISE COMPAORE, DE SON GOUVERNEMENT
ET DE L'ENSEMBLE DU PEUPLE BURKINABE A LA CAUSE SAHELIERNE.

VIVE LA COOPERATION INTERNATIONALE,
VIVE LA SOLIDARITE SAHELIERNE,
JE VOUS REMERCIE.

ALLOCUTION DU SECRETAIRE EXECUTIF DU CILSS A LA CEREMONIE
DE CLOTURE DE L'ATELIER SUR LA POLITIQUE DE
PROMOTION DU GAZ BUTANE AU SAHEL.

MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL,
MONSIEUR LE REPRESENTANT DU
DELEGUE DE LA COMMISSION DES
COMMUNAUTES EUROPEENNES,
MESDAMES ET MESSIEURS.

CINQ JOURS DURANT, VOUS VOUS ETES INTERROGES SUR
L'HARMONISATION DES PRIX DES CONSIGNES DE BOUTEILLES ET DES
STRUCTURES DES PRIX, SUR LA POLITIQUE DE VULGARISATION ET
D'ANIMATION, SUR UNE MEILLEURE DEFINITION DES CIRCUITS
D'APPROVISIONNEMENT.

CINQ JOURS DURANT VOUS AVEZ CHERCHE LES VOIES ET
MOYENS A RENDRE PLUS ACCESSIBLE LE GAZ BUTANE AUX
CONSOMMATEURS SAHéliENS.

LES ECHANGES D'EXPERIENCES ET DE POINTS DE VUES, LA
CONTRIBUTION EFFECTIVE DES OPERATEURS ECONOMIQUES VOUS ONT
PERMIS DE CIRCONSCRIRE LES PRINCIPAUX AXES DU FUTUR PROGRAMME
REGIONAL GAZ A SAVOIR :

.../...

- LES ETUDES DE FAISABILITE ;
- LES POLITIQUES ET LES STRATEGIES ;
- LA PROMOTION DE TERRAIN ;
- L'APPUI FINANCIER .

EN OUTRE, UN DISPOSITIF MINIMUM DE L'EXECUTION DE LA DEUXIEME PHASE DU PROGRAMME A ETE DEFINI.

D'ORES ET DEJA, JE PUIS VOUS GARANTIR QUE LE CILSS AVEC SES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE METTRA TOUT EN OEUVRE POUR TRADUIRE EN ACTIONS CONCRETES VOS RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA MISE EN PLACE DE LA DEUXIEME PHASE DU PRG DONT LE SUCCES DEPENDRA ENTRE AUTRES DE L'ETROITE COOPERATION QUI SERA ETABLIE ENTRE OPERATEURS ECONOMIQUES, LES ETATS MEMBRES ET LE CILSS.

JE NE PUIS ALORS COMPTER QUE SUR L'INTERET QUE LES UNS ET LES AUTRES PORTENT SUR LE PROGRAMME ET QUE TOUT SERA MIS EN PLACE POUR SA REUSSITE.

..../....

HONORABLES INVITES,

PERMETTEZ-MOI , DE REITERER MES VIFS REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO, QUI A BIEN VOULU ACCUEILLIR LES ASSISES DE CET ATELIER. MES REMERCIEMENTS TRES SINCERES VONT A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DES MINES ET A SES COLLABORATEURS POUR L'INTERET TOUT PARTICULIER QU'IL A PORTE A L'ATELIER.

CES REMERCIEMENTS VONT EGALLEMENT A LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES QUI A MIS TOUT EN OEUVRE POUR LA TENUE DE CET ATELIER.

ENFIN A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUE A LA REUSSITE DE CETTE RENCONTRE .

JE SOUHAITE UN BON RETOUR DANS VOS FOYERS RESPECTIFS ET BEAUCOUP DE COURAGE POUR LE TRAVAIL QUI RESTE A FAIRE POUR UNE PROMOTION VERITABLE DU GAZ BUTANE DANS LA SOUS-REGION.

JE VOUS REMERCIE.

- Monsieur le Représentant du Délégué de la
C C E
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS
- Monsieur le Coordonateur Régional Gaz
- Messieurs les Délégués des Etats
- Messieurs les Professionnels
- Mesdames, Messieurs

Il me plaît, au nom du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Mines, de vous dire le dernier mot après ces cinq jours d'intense travail.

Ayant suivi avec grand intérêt le déroulement de vos travaux, je puis vous exprimer toute ma satisfaction. En effet :

- Vous vous êtes attelés à mettre en évidence les insuffisances du Programme Régional Gaz, en tirant leçon de vos actions sur le terrain.
- Vous avez esquissé une vision clairvoyante de ce que devrait être la Politique de Promotion du Gaz au Sahel.
- Vous avez surtout mis en avant la nécessité d'une harmonisation des facteurs pouvant influer sur l'accessibilité au gaz :
 - * Rationnalisation des importations
 - * Simplification des structures de prix
 - * Libéralisation de la distribution
 - * Harmonisation des consignes.

..../...

Ce faisant, vous contribuez grandement à la concrétisation de cet impératif pour nos Etats, pour nos économies à savoir l'intégration.

Il va sans dire que les premiers bénéficiaires de telles perspectives devront être nos populations laborieuses.

Je vous félicite donc pour la pertinence de vos propositions et recommandations.

Nul doute que le CILSS et par conséquent nos différents Etats ont désormais les orientations devant permettre d'assumer de façon plus dynamique les actions du P R G en cas de renouvellement du Projet.

A mon sens, l'intérêt d'un tel renouvellement n'échappe à personne.

En effet, le P R G au Sahel au stade actuel peut être considéré comme un élan qui est donné - un espoir suscité - une question posée et qui reste à résoudre.

.../...

- Monsieur le Représentant du Délégué de la CCE
- Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS
- Monsieur le Coordonateur Régional
- Mesdames , Messieurs ,

Soyez assuré que le Burkina n'épargnera aucun effort pour l'aboutissement de vos recommandations, car il y va de l'intérêt de nos peuples et de la sauvegarde de notre environnement.

Je voudrais encore une fois réitérer nos remerciements à la Commission des Communautés Européennes pour son appui financier constant.

Il va de soi qu'au moment où notre pays assure la présidence de notre Organisation commune, le soutien du Burkina Faso ne saurait faire défaut au Secrétariat Exécutif du CILSS, dans l'accomplissement de sa mission.

.../...

- 4 -

En vous souhaitant à tous un bon
retour dans vos pays respectifs, je déclare
clos les travaux de l'Atelier Régional sur
la Politique de Promotion du Gaz Butane au
Sahel.

Je Vous Remercie.

-----o000000o-----